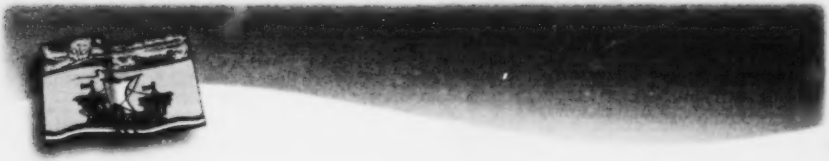

Government of New Brunswick Workforce Profile

Rose May Poirier
Minister of the
Office of Human Resources

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Office of Human Resources

CNB 2521

Printed in New Brunswick

ISBN 1-55396-322-9

Government of New Brunswick Workforce Profile

About this report

This workforce profile provides information about human resources in the New Brunswick public service, which includes employees working in 20 departments, 14 school districts and 8 regional health authorities. Crown corporations are not included in the profile.

This profile presents statistical information on key characteristics of the GNB workforce with information derived from the respective human resource/payroll systems in Parts I, II and III.

Structure of the GNB Public Service

Provincial government employees work in three parts of the public service. Part I includes the departments, which are often referred to as the Civil Service. Part II is comprised of the school system including teachers, bus drivers and school district employees. Part III encompasses the hospital system employees including nurses and other hospital employees.

Number of Employees as of December 31 in Parts I, II and III

There were 44,611 paid employees in Parts I, II and III of the New Brunswick Public Service as of December 31, 2003. Part I had 12,148 representing 27 percent of the workforce, Part II had 15,922 which was 36 percent and Part III had 16,541 that accounted for 37 percent.

The chart shows the number of public service employees as of December 31, 2003 for Parts I, II and III.

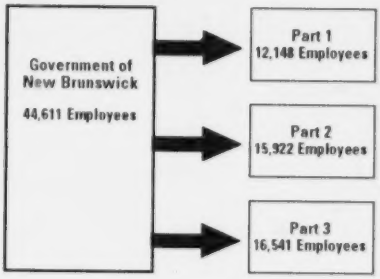

	December 31 2002	December 31 2003
Part I	12,102	12,148
Part II	16,105	15,922
Part III	16,138	16,541
Total	44,345	44,611

Permanent and Temporary Employees as of December 31 in Parts I, II and III

As of December 31, 2003, 81 percent of the public service workforce were permanent employees and 19 percent were temporary employees.

Permanent employees includes those with no predetermined end date for their employment. Temporary employees include casuals, term and personal service contracts.

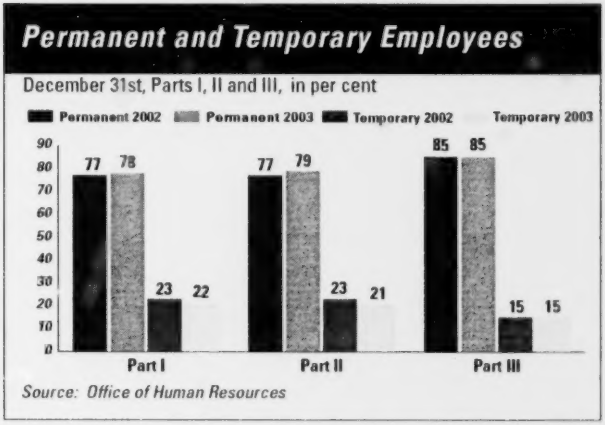

Employment	Part	December 31 2002	December 31 2003
Permanent	Part I	77%	78%
	Part II	77%	79%
	Part III	85%	85%
Temporary	Part I	23%	22%
	Part II	23%	21%
	Part III	15%	15%

Full-time and Part-time Employees as of December 31 in Parts I, II and III

As of December 31, 2003, 69 percent of the public service worked full-time and 31 percent worked part-time.

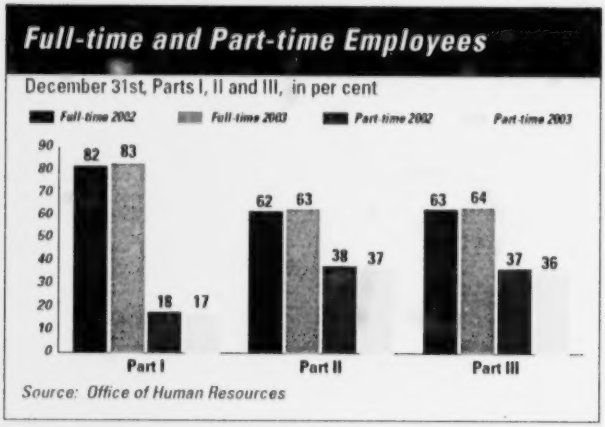

Employment Type	Part	December 31 2002	December 31 2003
Full-time	Part I	82%	83%
	Part II	62%	63%
	Part III	63%	64%
Part-time	Part I	18%	17%
	Part II	38%	37%
	Part III	37%	36%

Age Distribution of Employees as of December 31 in Parts I, II and III

As of December 31, 2003, 24 percent of the employees were 34 and under, 30 percent were between the age of 35 and 44, 35 percent were between the age of 45 and 54 and 11 percent were over the age of 55.

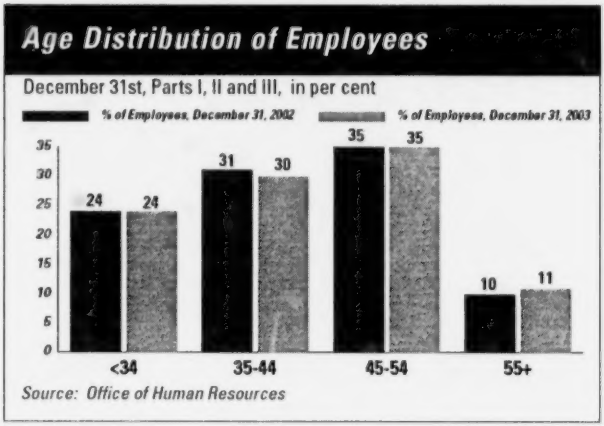

Age	December 31 2002	December 31 2003
<34	24%	24%
35 - 44	31%	30%
45 - 54	35%	35%
55 +	10%	11%

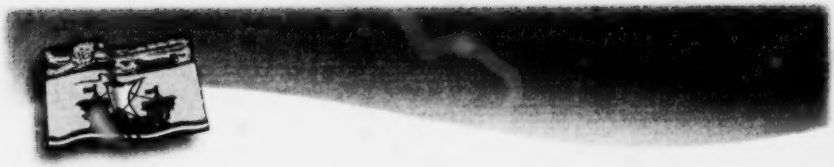

Budget
2004-2005

Living Within Our Means
Focusing on Priorities

Jeannot Volpé
Minister of Finance

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick

P.O. Box 6000
Fredericton,
New Brunswick
Canada

E3B 5H1

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Tuesday, March 30, 2004

ISBN 1-55396-242-7

Printed in New Brunswick

CNB 2540

This is a budget with one clear message: we must live within our means and we must focus on priorities. This budget makes it clear that the **top priorities of this government** are the top priorities of New Brunswickers: health and senior care, education and children, jobs and prosperity.

If we fail to make the changes now to **meet the challenges** we face, then our collective financial situation as a province will just get worse. The basic financial challenge is there for all to see. It can be summed up quite simply: spending demands are growing faster than revenues.

This is the challenge we must meet. We must be prepared to not only change how much money we spend on services, but how those services are delivered. We know that New Brunswickers are ready, willing, and able to accept the necessary adjustments today, so it is better for everyone tomorrow.

In the 2004-2005 Budget:

- Spending on the **priorities of health and senior care** ($2.06 billion) and education ($1.15 billion) is rising to record levels once again.
- Key investments in the *Prosperity Plan* for **innovation, learning and small business** are being made.
- There are **no new taxes** and **no tax increases**.
- **Savings and efficiencies** in government departments are being realized, and duplication and overlap are being eliminated; these savings are being redirected to front-line care and services.
- The **budget will be balanced** for 2004-2005 with a modest reduction in net debt of $2.4 million.

Economic Outlook

The return of the United States economy to pre-2001 growth rates and improving conditions in Japan and other Asian countries contributed to the resurgence in the world economy. Real economic growth in Canada in 2003, now projected at 1.7 per cent, is barely half of what was expected in last year's federal budget and was the weakest performance since 1996.

In New Brunswick, the unprecedented, rapid appreciation of the Canadian dollar versus the U.S. dollar severely impacted our resource-based sectors such as forestry, fisheries, mining, aquaculture and agriculture and related processing industries. Despite this environment, the **New Brunswick economy posted respectable gains**, demonstrating the positive impact of our *Prosperity Plan*:

- Private and public capital investment increased 13.3 per cent, the strongest performance among the provinces.
- Foreign exports from the province reported the second highest growth rate among the provinces with a 4.1 per cent increase.
- Manufacturing shipments increased for the fifth consecutive year, rising 2.7 per cent compared to a decline nationally.
- Provincial housing starts were the highest in 20 years, increasing 16.2 per cent over the previous year.

For 2004, most forecasters are expecting economic growth in both Canada and the U.S. to accelerate. For New Brunswick, private sector forecasters are projecting growth in real GDP to be in the 2.1 per cent to 2.9 per cent range. The Department of Finance is **estimating real GDP growth of 2.8 per cent for 2004.**

Fiscal Update 2003-2004

In December, the Government told New Brunswickers that the Province was facing a **considerable fiscal challenge** in the 2003-2004 fiscal year, and that balancing the budget would be difficult. Among the factors noted were the weakening of the national and provincial economies during the year, the rising cost of health care, and an increase in the pension expense.

Despite pressures throughout the year, we **maintained our fiscal discipline.** We took additional measures to manage expenditures tightly and realized savings and efficiencies. Overall expenditures are now projected to be $14.0 million below budget even though we invested an additional $57.5 million more than budgeted for health and senior care. Overall revenues are projected to be only $42.7 million lower than budget, even though the Province faced an equalization reduction of $112.7 million from budget.

The remainder of the **Fiscal Stabilization Fund** will be drawn down to help stabilize the Province's fiscal position in 2003-2004 and to ensure the continued provision of services to New Brunswickers.

We anticipate a **deficit for fiscal policy purposes** of $21.3 million for 2003-2004, with an increase in net debt of $123.2 million. At budget, we projected a $7.5 million surplus for fiscal policy purposes. If we had not taken corrective action, this deficit would have been far higher and far more significant to all New Brunswickers.

The **budget will be balanced over the four-year period** 2000-2001 to 2003-2004 with an anticipated cumulative surplus of $161.8 million, in accordance with balanced budget legislation.

Fiscal Outlook 2004-2005

Without corrective action, the Province was **facing a fiscal challenge in the range of $300 million in 2004-2005**. This situation was confirmed with the release of new federal transfer estimates last month. The Government has been working diligently to address the fiscal challenge.

First, we **identified the main financial options** facing the Province. We established a cabinet committee, the **Resource Maximization Committee**, to evaluate approximately 600 government programs and services from the perspective of ensuring efficiencies and savings in government operations and finding new, innovative ways of delivering services.

Second, we **asked New Brunswickers for their views** and suggestions on each option. New Brunswickers made their voices heard at nine well-attended public forums, through meetings with special interest groups, via letters and e-mails and on the Government's public website. In total, over **2,000 suggestions** were made.

Some common themes emerged:

- New Brunswickers want their **social programs preserved**.
- New Brunswickers believe that **efficiencies can be achieved** across government in order to fund health care, education and other priorities.
- And, New Brunswickers are prepared to accept **some revenue increases** to protect their services.

For 2004-2005, revenues are projected at $5.729 billion, which represents growth of $152.6 million, or an additional 2.7 per cent from 2003-2004. Expenditures for 2004-2005 are estimated at $5.727 billion. This represents a year-over-year increase of $128.9 million, or an additional 2.3 per cent.

The **budget will be balanced for 2004-2005**, with a modest reduction in net debt of $2.4 million and a surplus for accounting purposes of $54.3 million.

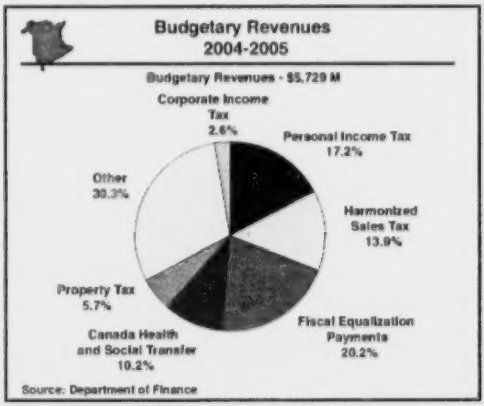

Living Within Our Means

To address the fiscal challenge, the Government made a series of **difficult but necessary decisions to reduce expenditures and increase some non-taxation revenues**.

The budget realizes efficiencies in government operations and eliminates overlap and duplication. In non-priority areas, we have decided to **eliminate or reduce funding for some government programs** and we said no to a series of new spending demands.

These savings and efficiencies will be applied to address our fiscal challenge and to improve front-line care and services, not back-office administration. These decisions will result in the **elimination of approximately 750 public service positions** and will also result in the consolidation of some offices and the closure of others.

The actual number of job losses will be less than the number of positions eliminated. We will eliminate approximately 130 currently vacant positions. We will implement a **targeted early retirement program**. We will also provide a severance package and set up a program to re-deploy affected employees to other current vacant positions and positions that become vacant over time. In addition, employee support programs will be provided to all affected employees.

Another component of addressing the fiscal challenge was the decision to increase some non-taxation revenues:

- We have **included the total New Brunswick portion** of the federal government's recently-announced, one-time $2 billion investment in health care in our 2004-2005 Budget, resulting in an additional $46.9 million for health and senior care.
- We will **increase some fees** to recover a greater portion of the cost of delivering related services. These measures will bring in an additional $16.8 million.
- We will **increase fines and penalties** across departments, such as for *Motor Vehicle Act* infractions. This will result in an additional $6.1 million in revenue.

In order to achieve the long-term wage stability we require to keep expenditures under control, we are **asking public service unions to accept little to no increase in wages this year**, with modest increases in subsequent years as our financial situation improves.

In total, expenditure reductions, combined with wage restraint measures, will result in **savings of approximately $266 million** relative to the spending demands we were facing a few months ago.

The measures we have announced today were necessary to ensure we continue to live within our means. However, our work is by no means done. We will undertake:

- further action on **consolidating and combining common services** throughout government, such as human resources, information technology, financial services and administration.
- a **review of all asset requirements** in government; we will commence with an extensive review of the provincial parks system.
- an **examination of alternative service delivery** mechanisms in order to provide greater value to taxpayers.

Focusing on Priorities

Health and senior care, education and children, jobs and prosperity remain our priorities. These are also priorities for New Brunswickers.

The 2004-2005 Budget will see a **record level of investment in health and senior care** totalling $2.06 billion. This represents an increase of 5.2 per cent from the revised 2003-2004 spending level. Included:

- Funding of $905.9 million for **Hospital Services**, an increase of $17.0 million from the revised 2003-2004 spending level.
- $376.4 million for **Medicare** – a 9.8 per cent increase from 2003-2004.
- A total of $132.0 million for the **Prescription Drug Program**, representing an increase of 12.7 per cent relative to revised 2003-2004 spending.
- And, $396.6 million for **community health services** in the Department of Family and Community Services, up 3.9 per cent from the current fiscal year.

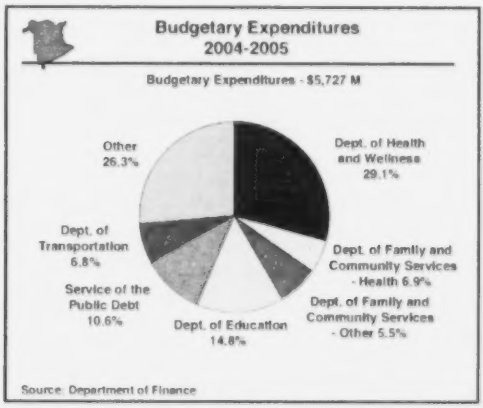

Also included are $4.0 million to enhance **ambulance services,** $2.5 million for a **cancer strategy**, and $500,000 for a **wellness strategy** to reduce obesity in youth.

The budget provides for a **record investment in education and children** of $1.15 billion, an increase of 2.4 per cent over revised 2003-2004 spending levels. Included:

- Funding of $736.4 million for **K to 12**.
- 125 teaching positions to focus on **early literacy** and 75 teaching positions to focus on children with **special needs**.
- $10.0 million **Quality Classroom Resource Fund**, beginning with $2.5 million this year.
- $1.8 million **Quality Technology Infrastructure Enhancement Fund**.
- Two per cent increase in funding for **universities**.
- $5.0 million to complete the **University Infrastructure Program**.
- $4.0 million to improve salaries and working conditions of **child care workers** and $1.3 million for their training.
- $1.7 million increase, for a total of $8.0 million, in the **Day Care Assistance Program**.

Investing in Jobs and Prosperity

Investing in **jobs and prosperity** is a key priority of this government. Included in the 2004-2005 Budget are:

- $10.9 million to extend **broadband access** to most communities
- $2.5 million for advanced **mineral exploration** for the Bathurst Mining Camp
- $15.0 million for **regional economic development** and $4.5 million for total development
- **Lower taxes for small business**: effective July 1, 2004, the small business corporate income tax rate will be reduced from 3% to 2.5%; the income threshold will increase from $400,000 to $425,000.

Other Investments

The 2004-2005 Budget also contains:

- $60.4 million in **unconditional grant** funding for 2005, 2006 and 2007.
- Property tax relief for qualifying **non-profit housing organizations** that have low-income rental housing property; effective for the 2005 taxation year.
- $5.2 million under the **Affordable Housing** Agreement
- $1.2 million increase towards wages paid to **in-home support workers**.
- $720,000 under the **Cultural Policy**.

Conclusion

The budget continues to **invest in the top priorities** of New Brunswickers: health and senior care, education and children, jobs and prosperity. **It provides more money in the classroom and at the bedside, and less on administration.**

Moving forward, we will continue to examine ways to make government more efficient and effective to provide greater value for taxpayers. By **continuing to live within our means**, it will ensure that we can **invest in the prosperity and priorities** of New Brunswickers now and into the future.

Budget Plan
Statement of Surplus or Deficit
2004-2005

Budget Plan

in thousands $ BUDGETARY ACCOUNTS	Year ending March 31, 2005 Estimate
Ordinary Account:	
Revenues	5,363,457
Expenditures	5,268,423
Surplus (Deficit)	95,034
Capital Account:	
Revenues	44,126
Expenditures	375,800
Surplus (Deficit)	(331,674)
Special Purpose Account:	
Revenues	38,303
Expenditures	37,908
Surplus (Deficit)	395
Special Operating Agencies:	
Revenues	203,118
Expenditures	192,450
Surplus (Deficit)	10,668
Sinking Fund Earnings	228,000

Statement of Surplus or Deficit

(Increase) / Decrease in Net Debt	2,423
Gross Investment in Tangible Capital Assets	295,364
Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets	(42,950)
Amortization Expense	(200,556)
Surplus (Deficit)	54,281

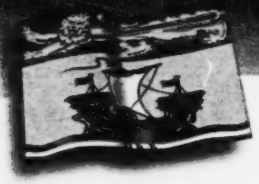

Budget 2004-2005

Living Within Our Means
Focusing on Priorities

Jeannot Volpé
Minister of Finance

New Nouveau Brunswick
CANADA

Budget 2004-2005

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Tuesday, March 30, 2004

Cover:
Communications New Brunswick

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-827-0

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

104-04947/

Table of Contents

Introduction 5

New Brunswick's Economic Outlook 7

2003-2004 Fiscal Update 9

2004-2005 Fiscal Outlook 10

Living Within Our Means 13

Focusing on Priorities 16

Conclusion 23

Appendix: Summary Budget Information 25

Introduction

Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to present to the people of New Brunswick the first budget of our second mandate.

It is a budget with one clear message: we must live within our means and we must focus on priorities.

The two go hand in hand. Unless we live within our means, we will not have the money to invest in the priorities that matter most to people.

What are those priorities? This budget makes it clear that the top priorities of this government are the top priorities of New Brunswickers: health and senior care, education and children, jobs and prosperity.

Mr. Speaker, New Brunswick is at a financial crossroads. One road leads to annual deficits and increased debt. We do not want to go there. The other leads to continued balanced budgets, fiscal responsibility, and public investment in what matters most to New Brunswickers.

This is the choice we face. This is the challenge we must meet.

We know New Brunswickers are up to the challenge. We know that New Brunswickers are ready, willing, and able to accept the necessary adjustments today, so it is better for everyone tomorrow.

Mr. Speaker, this budget meets that challenge, implements that change, and moves us forward.

We will live within our means. And we will focus on priorities. That is what New Brunswickers told us to do during our pre-budget consultations, and that is what we are doing today.

We must be prepared to not only change how much money we spend on services, but how those services are delivered. We cannot ask New Brunswickers to do their share, if government is not prepared to do its share.

This will not be easy. In fact, in some cases, it will be quite difficult. But we must do so nonetheless.

This budget is not just about money. We know it is about people first.

If we fail to make the changes now to meet the challenges we face, then our collective financial situation as a province will just get worse.

We know it and New Brunswickers know it. It would be irresponsible not to face this basic financial fact. It would be irresponsible to pretend there are no financial challenges ahead.

Mr. Speaker, the basic financial challenge is there for all to see. It can be summed up quite simply: spending demands are growing faster than revenues. Unless we maintain fiscal balance, the financial gains we have made as a province over the past four years will be at risk.

By not taking action, New Brunswickers would ultimately face reduced services, increased taxes and a higher debt that would burden future generations. This is not a course New Brunswickers are willing to take.

Some people say we can spend our way to prosperity. That is bad enough. Some say we should spend tomorrow's money today. That is even worse. Those who oppose must say precisely what they would do instead.

Mr. Speaker, in preparing this budget, we set clear objectives to guide our decisions. We have stuck with them in making our decisions.

Objective One – invest in priorities. Mr. Speaker, spending on the priorities of health and senior care and education is rising to record levels once again.

Objective Two – invest in job creation. Mr. Speaker, key investments in the Prosperity Plan for innovation, learning and small business are being made.

Objective Three – no tax increases. Mr. Speaker, there are no new taxes and no tax increases.

Objective Four – realize savings and efficiencies. Mr. Speaker, savings and efficiencies in government departments are being realized, and duplication and overlap are being eliminated. These savings are being redirected to front-line care and services.

Objective Five – balance the budget. Mr. Speaker, this budget is balanced.

As a result, I am pleased to announce the main results of this budget.

The budget will be balanced for 2004-2005 with a modest reduction in net debt of $2.4 million. Our overall net debt-to-GDP ratio will continue to fall as it has every year since our first budget, to a level below 30 per cent.

Furthermore, the budget will be balanced over the four-year period 2000-2001 to 2003-2004 with an anticipated cumulative surplus of $161.8 million, in accordance with balanced budget legislation. This is the first time that the balanced budget legislation has been met over a four-year cycle.

Health and senior care spending will increase by over $100 million from last year to a record level of $2.06 billion, with additional investments in hospital services, Medicare, infrastructure and equipment, the Prescription Drug Program, ambulance services and community health services.

Education spending will increase by over $25 million from last year to a record level of $1.15 billion, with new investments in classroom resources, more teachers, high-speed broadband, and early literacy as part of our 10-year Quality Learning Agenda.

New Brunswick's Economic Outlook

Mr. Speaker, I would now like to turn to New Brunswick's economic outlook.

Our provincial economy is shaped by developments nationally as well as internationally. That is what it means to live in a global economy.

There have been a number of significant developments in the global economy over the past year. Economic recovery finally took hold in most industrialized countries during the latter half of 2003. The return of the United States economy to pre-2001 growth rates and improving conditions in Japan and other Asian countries contributed to the resurgence in the world economy.

Last week, the federal finance minister told Canadians in his budget that unexpected economic circumstances had affected the financial health of Canada's economy in 2003. These included the SARS epidemic, the threat of mad-cow disease, an unprecedented appreciation of the dollar, trade disputes with the United States, the power blackout in Ontario, forest fires in British Columbia and Hurricane Juan in the Atlantic Provinces.

As a result, economic growth was markedly weaker across the country than was expected a year ago. Real economic growth in Canada in 2003, now projected at 1.7 per cent, is barely half of what was expected in last year's federal budget and was the weakest performance since 1996.

These economic developments have affected the New Brunswick economy as well. For example, the unprecedented, rapid appreciation of the Canadian dollar versus the U.S. dollar severely impacted our resource-based sectors such as forestry, fisheries, mining, aquaculture and agriculture and related processing industries. This offset much of the positive effects of higher world prices for some of these commodities. This had a considerable impact here at home, given that New Brunswick is the most trade-dependent province in Canada in relation to its overall economic output.

The Department of Finance now estimates growth in real Gross Domestic Product of 2.0 per cent for 2003, compared to the 2.8 per cent estimated in last year's budget. Despite this environment, the New Brunswick economy posted respectable gains, demonstrating the positive impact of our *Prosperity Plan*.

For example:

- Private and public capital investment increased 13.3 per cent, the strongest performance among the provinces.
- Foreign exports from the province reported the second highest growth rate among the provinces with a 4.1 per cent increase.
- Manufacturing shipments increased for the fifth consecutive year, rising 2.7 per cent compared to a decline nationally.
- Wages and salaries earned in the province increased 4.2 per cent, compared to the 3.3 per cent increase for Canada.
- Average weekly earnings for New Brunswickers rose 2.7 per cc considerably higher than the 1.2 per cent increase for Canada.
- And, provincial housing starts were the highest in 20 years, increasing 16.2 per cent over the previous year.

In the labour force, the number of working New Brunswickers reached a record high last month at nearly 351,000, with the employment level increasing by 7,400 since June 2003. In fact, 24,700 more people are working in our province than in June 1999, when we took office. In February, the unemployment rate declined to 9.5 per cent, its lowest level since May 2002. We are building prosperity in this province and we will continue to do so.

For 2004, most forecasters are expecting economic growth in both Canada and the United States to accelerate. For New Brunswick, private sector forecasters are projecting growth in real GDP to be in the 2.1 per cent to 2.9 per cent range. The Department of Finance is estimating real GDP growth of 2.8 per cent for 2004.

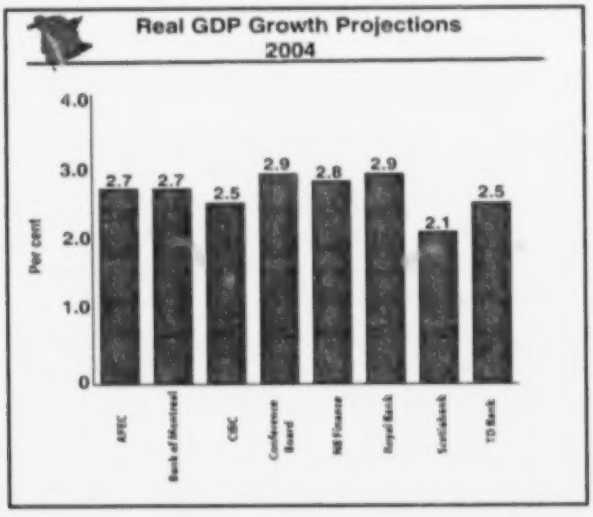

Mr. Speaker, the New Brunswick economy has weathered economic uncertainty in 2003, and things are looking positive in 2004. Measures we have undertaken over the past five years – such as diversifying the economy, reducing income taxes, maintaining fiscal responsibility and

investing in jobs and prosperity – have helped ensure the fundamentals are stronger for continued growth here in New Brunswick. This will result in more jobs and more prosperity for New Brunswickers. But it will only result if we continue to make the financial decisions and exercise the fiscal discipline needed to live within our means, so that we can invest in jobs, growth and prosperity as part of our long-term *Prosperity Plan*.

2003-2004 Fiscal Update

Mr. Speaker, this takes me to the 2003-2004 fiscal update.

In December, the Government told New Brunswickers that the Province was facing a considerable fiscal challenge in the 2003-2004 fiscal year, and that balancing the budget would be difficult. Among the factors noted were the weakening of the national and provincial economies during the year, the rising cost of health care, and an increase in the pension expense.

Despite pressures throughout the year, we maintained our fiscal discipline. We took additional measures to manage expenditures tightly and realized savings and efficiencies.

As a result, overall expenditures are now projected to be $14.0 million below budget even though we invested an additional $57.5 million more than budgeted for health and senior care.

Overall revenues are projected to be only $42.7 million lower than budget, even though the Province faced an equalization reduction of $112.7 million from budget.

As was indicated in last year's budget, the remainder of the Fiscal Stabilization Fund will be drawn down to help stabilize the Province's fiscal position in 2003-2004 and to ensure the continued provision of services to New Brunswickers.

We are now, therefore, anticipating a deficit for fiscal policy purposes of $21.3 million for 2003-2004, with an increase in net debt of $123.2 million. At budget, we projected a $7.5 million surplus for fiscal policy purposes. If we had not taken corrective action, this deficit would have been far higher and far more significant to all New Brunswickers.

Despite this, Mr. Speaker, I am pleased to report that the Government will fulfil its obligation under the balanced budget legislation with an anticipated cumulative surplus of $161.8 million over the 2000-2001 to 2003-2004 cycle. Unlike the previous government, we have met our commitment to balance the budget over a four-year cycle. As we begin a new balanced budget cycle, we will now turn our attention to balancing the budget once again over the coming four-year period, as part of our continued commitment to fiscal responsibility on behalf of all New Brunswick taxpayers.

2004-2005 Fiscal Outlook

Mr. Speaker, that leads me to the fiscal outlook for 2004-2005. Our Government has been working diligently to address the fiscal challenge in New Brunswick.

We did so in two main ways.

First, we identified the main financial options facing the Province. We established a cabinet committee, the Resource Maximization Committee, to evaluate approximately 600 government programs and services from the perspective of ensuring efficiencies and savings in government operations and finding new, innovative ways of delivering services. This process led to the development of a pre-budget consultation paper with specific options on addressing the fiscal challenge.

Second, we asked New Brunswickers for their views and suggestions on each option. We provided financial projections for people and spelled out the consequences of not addressing the fiscal challenge. We asked which option New Brunswickers preferred and what specific suggestions they could offer to help meet our financial, economic and social objectives.

The pre-budget consultation paper set out that, for 2004-2005, expenditure demands considerably exceeded anticipated revenues. Without corrective action, the Province was facing a fiscal challenge in the range of $300 million. This situation was confirmed with the release of new federal transfer estimates last month.

Throughout the pre-budget consultation process, Mr. Speaker, New Brunswickers made their voices heard at nine well-attended public forums, through meetings with special interest groups, via letters and e-mails and on the Government's public website. In total, over 2,000 suggestions were made. We thank all participants for making their views known, and I want to assure you that each and every submission has been reviewed.

What did we hear, Mr. Speaker? We heard a variety of proposed solutions. Some of these would help address the fiscal challenge while others would, in fact, make it larger. As a result of the process, some common themes emerged:

- New Brunswickers want their social programs preserved.
- New Brunswickers believe that efficiencies can be achieved across government in order to fund health care, education and other priorities.
- And, New Brunswickers are prepared to accept some revenue increases to protect their services.

For 2004-2005, revenues are projected at $5.729 billion, which represents growth of $152.6 million, or an additional 2.7 per cent from 2003-2004.

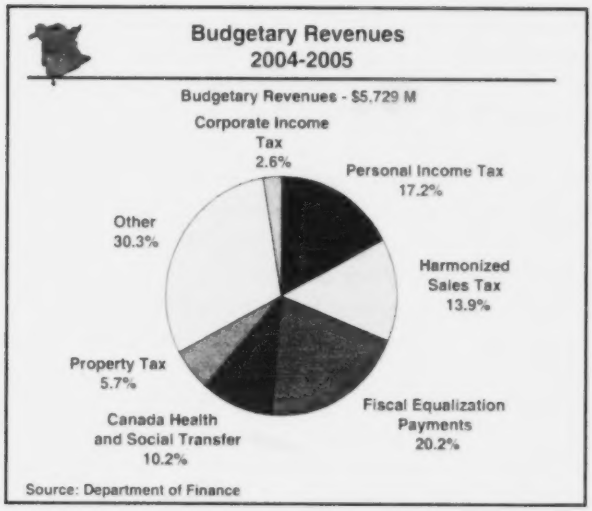

Expenditures for 2004-2005 are estimated at $5.727 billion. This represents a year-over-year increase of $128.9 million, or an additional 2.3 per cent.

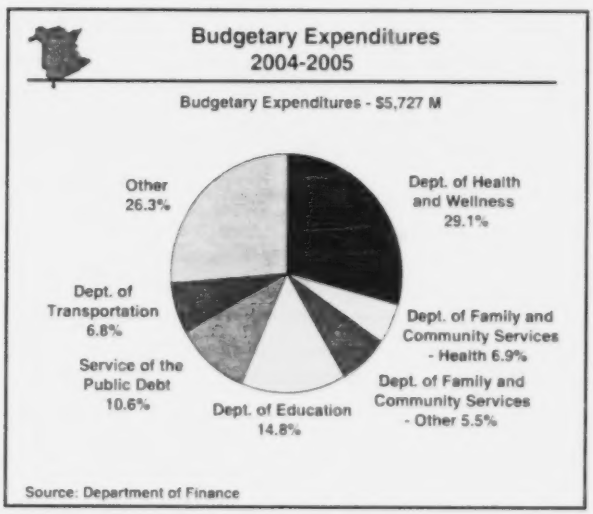
Budgetary Expenditures
2004-2005
Budgetary Expenditures - $5,727 M
Other 26.3%
Dept. of Health and Wellness 29.1%
Dept. of Transportation 6.8%
Dept. of Family and Community Services - Health 6.9%
Service of the Public Debt 10.6%
Dept. of Family and Community Services - Other 5.5%
Dept. of Education 14.8%
Source: Department of Finance

I am pleased to announce, therefore, that the budget will be balanced for 2004-2005, with a modest reduction in net debt of $2.4 million and a surplus for accounting purposes of $54.3 million.

New Brunswick's Fiscal Health

Mr. Speaker, the Government has made considerable in-roads on improving the Province's fiscal health. This has been acknowledged in the Auditor General's report and through the continued support of rating agencies. Today's budget moves us even further along this path.

In the 2003 Report of the Auditor General of New Brunswick, sustainability is defined as the "*...degree to which a government can maintain existing programs and meet existing creditor requirements without increasing the debt burden on the economy.*" The change in net debt and the net debt-to-GDP ratio are identified as key sustainability measures of the Province's fiscal health.

Since tabling our first budget, we have reduced the Province's net debt by more than $90 million. Our net debt-to-GDP ratio continues to improve, down from 36.4 per cent in 1999-2000 to an estimated 29.8 per cent in 2004-2005. And, debt service costs as a percentage of total spending in 2003-2004 and 2004-2005 are at the lowest levels in two decades.

The Government will continue to focus on reducing net debt, consistent with objectives set out in our 10-year *Prosperity Plan* and our policy document, *Reaching Higher. Going Further.*

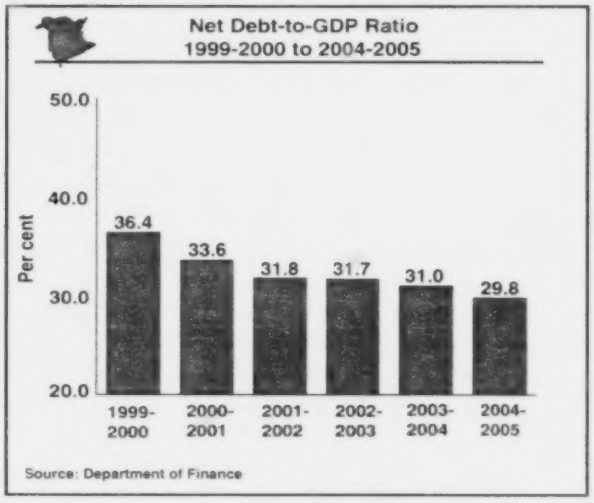

In addition, the three main credit rating agencies have confirmed New Brunswick's rating. Moody's not only confirmed our A1 rating in February 2003 but boosted our outlook to positive as well. DBRS confirmed our A rating and positive outlook in November, followed by Standard & Poor's who confirmed our AA- rating with a stable outlook. These important indicators point to the rating agencies' confidence in New Brunswick's fiscal plan. To keep their confidence, we must – and we will – maintain fiscal discipline. Today's budget does so.

Credit Ratings in Effect March 2004

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	AAA
Ontario	AA	Aa2	AA
British Columbia	AA-	Aa2	AA (low)
Manitoba	AA-	Aa2	A (high)
New Brunswick	**AA-**	**A1**	**A**
Québec	A+	A1	A
Saskatchewan	A+	Aa3	A
Prince Edward Island	A	A2	A (low)
Nova Scotia	A-	A3	A (low)
Newfoundland and Labrador	A-	A3	BBB

Living Within Our Means

Mr. Speaker, in January, Premier Lord delivered the State of the Province address. In it, he stated: "*We can and we will make the necessary choices to deal with our financial situation and live within our means while at the same time continuing to provide the quality health care and education that New Brunswickers want and need.*"

This is what today's budget is about. Living within our means. Focusing on priorities.

The measures we have taken to address the imbalance between projected expenditures and revenues will ensure we continue to live within our means.

Today's budget takes real, tangible steps to keep our expenditures and revenues in line. It will help ensure the province's prosperity now and into the future. At the same time, today's budget clearly focuses on the Government's – and New Brunswickers' – top priorities: health and senior care, education and children, jobs and prosperity.

To address the fiscal challenge as outlined in our January consultation paper, the Government made a series of difficult but necessary decisions to reduce expenditures and increase some non-taxation revenues.

Reducing Expenditures

Mr. Speaker, New Brunswickers told us during our pre-budget consultations that they believed savings in administration could be realized and resources reallocated to front-line health care and in the classrooms, where it can do the most good. We agree and we have taken decisive action.

The budget realizes efficiencies in government operations and eliminates overlap and duplication. In non-priority areas, we have decided to eliminate or reduce funding for some government programs and we said no to a series of new spending demands.

As a result, these savings and efficiencies will be applied to address our fiscal challenge and to improve front-line care and services, not back-office administration. Priority front-line services will not only be maintained, but in fact will be enhanced.

These decisions will result in the elimination of approximately 750 public service positions. This will create a more affordable, taxpayer-funded public service by eliminating positions that are no longer required. These decisions will also result in the consolidation of some offices and the closure of others.

However, the actual number of job losses will be less than the number of positions eliminated. We will eliminate approximately 130 currently vacant positions. We will implement a targeted early retirement program. We will also provide a severance package and set up a program to re-deploy affected employees to other currently vacant positions and positions that become vacant over time. In addition, employee support programs will be provided to all affected employees.

Increased Revenues

Mr. Speaker, another component of addressing the fiscal challenge was the decision to increase some non-taxation revenues.

There are three types of non-taxation revenues that I would like to mention.

We have included the total New Brunswick portion of the federal government's recently announced, one-time $2 billion investment in health care in our 2004-2005 Budget, resulting in an additional $46.9 million for health and senior care.

We will raise revenues from non-taxation sources by increasing some fees to recover a greater portion of the cost of delivering related services. These measures will bring in an additional $16.8 million. Mr. Speaker, I want to make it clear that no fee will be increased to be greater than the cost of delivering the service.

And, lastly, we will increase fines and penalties across departments, such as for *Motor Vehicle Act* infractions. This will result in an additional $6.1 million in revenue. Together, these measures will enable us to redirect more dollars to help fund health and senior care as well as education.

Wage Restraint

Mr. Speaker, in order to meet our overall budgetary objectives and to help protect jobs and services, the Government has decided to implement a wage restraint policy.

The preference of the Government is to respect all current collective agreements and the collective bargaining process, as long as we can meet our overall objectives. We prefer negotiated settlements. This budget contains no wage roll-backs. However, it does not contain funds for across-the-board wage increases.

The Government recognizes the work done by its employees, and we respect their dedicated service on behalf of the government and the people of this province. In turn, the Government understands the importance its employees place on the free collective bargaining process. That is why Government has extended an invitation of co-operation to government employee union representatives.

In order to achieve the long-term wage stability we require to keep expenditures under control, we are asking public service unions to accept little to no increase in wages this year, with modest increases in subsequent years as our financial situation improves.

Specialized positions facing demonstrated recruitment and retention needs will be eligible to receive some wage increases through the negotiated collective agreement processes.

Mr. Speaker, New Brunswick is renowned for the quality of its public service. We will continue to work with our professional employees to deliver the programs and services New Brunswickers need. We are proud of their expertise and we will continue to work with them to carry out the mandate of our government.

In total, expenditure reductions, combined with wage restraint measures, will result in savings of approximately $266 million relative to the spending demands we were facing a few months ago.

Mr. Speaker, today's budget measures will help ensure that our key social programs are protected. Efficiencies have been found across government to ensure adequate funding for our priorities. Limited revenue measures have been introduced in order to protect services. Our overall public sector will become more affordable for taxpayers without new taxes or tax increases being introduced.

The measures we have announced today were necessary to ensure we continue to live within our means. However, our work is by no means done. Today's budget is another important step in making the public service more efficient, effective and affordable.

In the coming months, we will be undertaking further action on consolidating and combining common services throughout government, such as human resources, information technology, financial services and administration. This will affect Parts I, II and III of government.

Another initiative we will be undertaking is a review of all asset requirements in government. We will commence with an extensive review of the provincial parks system. This review will determine whether we should divest certain surplus assets to other levels of government or the private sector to generate additional revenue. In addition, Government will continue to examine alternative service delivery mechanisms in order to provide greater value to taxpayers.

Focusing on Priorities

Mr. Speaker, since taking office, this Government has maintained a strong focus on priorities and this is reflected in the 2004-2005 Budget.

In our first budget in 2000-2001, the Government faced a considerable fiscal challenge. We inherited a significant structural deficit from the previous government. We decided then that we would address the problem. And the record shows that we did. To correct the problem, we asked ourselves some fundamental questions. Do we fund health care or corporate welfare? Do we invest in more books for schoolchildren or more bureaucracy for government? Do we cut taxes or create more programs?

Leading to today's budget, we found ourselves asking the same fundamental questions. In fact, we engaged New Brunswickers on the issue. The conclusion is the same now as it was then. Health and senior care, education and children, jobs and prosperity remain our priorities. These are also priorities for New Brunswickers.

What is the result? Spending per person on health and senior care is projected at $2,748 in 2004-2005, an increase of 47.1 per cent from the 1998-1999 level of $1,868. Direct spending per student in Kindergarten to Grade 12 now stands at $6,232, a 29.0 per cent increase from $4,829 in 1998-1999. In addition, the lowest small business tax rate in Canada and other prosperity initiatives have contributed to more New Brunswickers working now than ever before.

Investing in Health and Senior Care

Mr. Speaker, today's budget will see a record level of investment in health and senior care totalling $2.06 billion. This represents an increase of 5.2 per cent from the revised 2003-2004 spending level. This includes health-related spending, both ordinary and capital, in the departments of Health and Wellness and Family and Community Services.

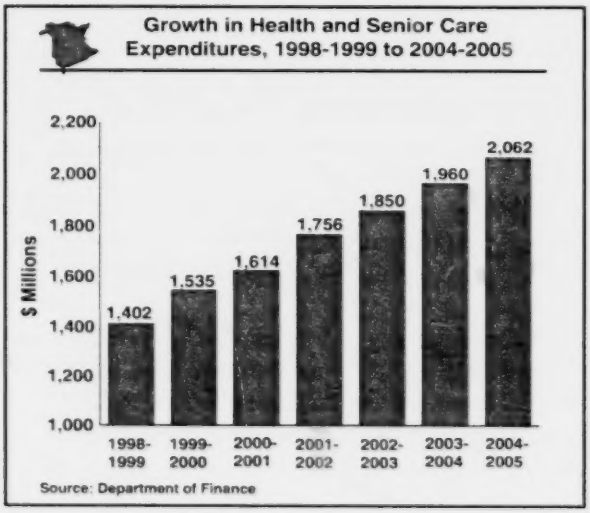

With this budget, we will continue to invest in priority initiatives, including the renewal and reform of our health care system. In order to focus on our priorities, we will streamline growth in program areas and realize administrative savings. This will result in more revenues at the bedside and for front-line service, and less on administration.

The 2004-2005 Budget includes:

- Funding of $905.9 million for Hospital Services, an increase of $17 million from the revised 2003-2004 spending level.
- $376.4 million for Medicare – a 9.8 per cent increase from 2003-2004.
- A total of $132.0 million for the Prescription Drug Program, representing an increase of 12.7 per cent relative to revised 2003-2004 spending.
- And, $396.6 million for community health services in the Department of Family and Community Services, up 3.9 per cent from the current fiscal year.

The 2004-2005 fiscal year will see the roll-out of the Province's provincial health plan, which will set out the framework for implementing our vision of patient-focused and community based health care. It will mean improved health services, designed to meet the health care needs of New Brunswickers for today and for tomorrow. The Government remains committed to providing New Brunswickers with a full range of health care services that are efficient, effective and affordable over the long term.

Additional funding of $2.5 million will be invested this year towards a cancer strategy in New Brunswick. Over a two-year period, a new governance structure called the *New Brunswick Cancer Network* will be implemented. As part of this initiative, a provincial cancer network leader will be appointed, appropriate infrastructures put into place, and a provincial cancer advisory council will be established.

As well, we will be introducing a $500,000 Wellness Strategy Action Plan with the goal to reduce obesity in our children and youth. This strategy will promote healthy eating, increased physical activity levels, good nutrition, reduced tobacco and alcohol use, and improved mental health. The investments we make in promoting wellness are an investment in the health and quality of life for all New Brunswickers.

Another important investment in the coming year will be $4.0 million towards an ambulance services enhancement. This will be the next step in a process that will lead to primary care paramedic services as a minimum standard of care in New Brunswick. This is an important component of health care reform and renewal in New Brunswick.

At the same time, Mr. Speaker, we recognize that money alone will not solve our health care challenges. Change is required. We have already begun to reform the health care system in New Brunswick. We will also continue to work with other provincial and territorial governments on this important issue.

Investing in Education and Children

Mr. Speaker, Investing in People is one of four building blocks in our *Prosperity Plan.* Providing our children with quality learning opportunities is the best way to invest directly in our future.

Today's budget provides for a record investment in education and children of $1.15 billion, an increase of 2.4 per cent over revised 2003-2004 spending levels.

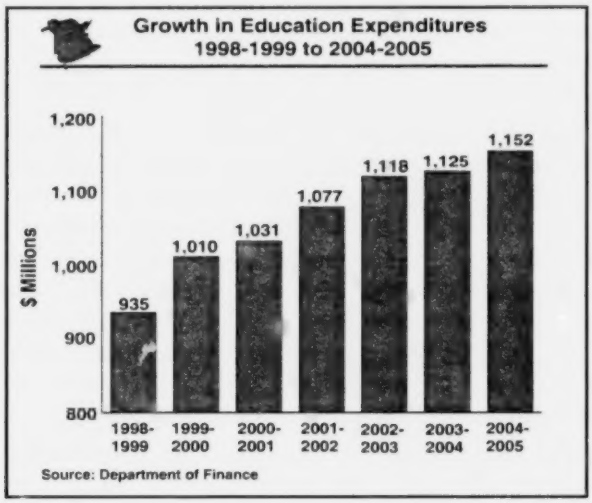

Even in this time of fiscal restraint, we are enhancing our commitment to education. It is the foundation of a competitive and compassionate New Brunswick. A true measure of our collective success is how well our children are prepared to live in today's world and work in tomorrow's economy.

That means we must focus our resources where they can have the most positive impact on students – in the classroom. To do this, growth in other program areas will be streamlined and administrative savings realized. The result will be more money in the classroom and less on administration. That is how we will focus on our priorities.

Even though our school system will see a 1.4 per cent reduction in enrolment this year, or 1,608 students, funding of $736.4 million is being provided for K-12, an increase of 1.3 per cent from 2003-2004. This includes additional funding for Quality Learning Agenda initiatives.

Mr. Speaker, our Quality Learning Agenda was unveiled just under a year ago. It is a 10-year strategic plan to build a world-class public education system that aspires to excellence and achievement at all times. We will meet the commitments we have set in the Quality Learning Agenda.

In the first year, we began with a focus on early literacy. To support this initiative, we hired 125 early literacy specialists and provided more funding for classroom reading materials.

We connected all schools to high-speed broadband and provided all students with library cards to help foster an environment that supports learning. In December, we renewed our commitment to the Healthy Schools infrastructure program, with the announcement of a new four-year, $100 million program.

Today, we will continue to implement our agenda.

Mr. Speaker, the Quality Learning Agenda committed to adding 500 permanent teaching positions over four years, with the addition of 125 teaching positions each year. In 2004-2005, we will accelerate this commitment, with the addition of 200 new teaching positions. As a result, we will have created 325 new teaching positions over the first two years.

A total of 125 teaching positions will be added to the school system in 2004-2005 to focus on the priority area of early literacy from Kindergarten to Grade 3. At the same time, it will provide school districts with the flexibility to meet their needs in math, science, physical education, and for language upgrading for children of "les Ayants droit."

In addition, another 75 teaching positions will be added this year to focus on helping schools meet the special needs of students. This will help address issues associated with classroom composition and will allow school districts to focus additional teaching resources in the classroom to meet the needs of all students.

This is a key part of our commitment in the Quality Learning Agenda to focus resources in the classroom to better provide the continuum of educational services for all students, by challenging and supporting students with a broader range of educational needs.

Since 1999, we have taken action to ensure schools have access to basic supplies with an annual $1 million "top-up" fund. I am announcing today the creation of a $10 million Quality Classroom Resource Fund. Over the next four years, we will add an additional $2.5 million each year for supplies and resources for students and teachers. This will help ensure that schools have better supplies in the classroom to provide students with a positive learning environment.

We will also be creating a $1.8 million Quality Technology Infrastructure Enhancement Fund. This fund will help our schools make better educational use of our information technology capability by ensuring our students and teachers have the infrastructure and technical support they need.

Mr. Speaker, New Brunswick has one of the highest post-secondary participation rates in Canada. We will continue to improve accessibility, affordability and quality education for New Brunswickers. We are reaffirming our commitment to those objectives with a renewed commitment to increase funding over four years by 13 per cent.

Today's budget marks our fifth consecutive increase in funding to universities in New Brunswick, with a two per cent increase in operating funding for 2004-2005.

In addition, we will complete our $15 million University Infrastructure Program by investing the final $5 million in 2004-2005. This will help universities provide a quality learning and research environment through strategic investments to enhance their physical and technological infrastructure.

New Brunswick universities will also benefit from the property tax exemption for most university properties that was introduced earlier this year.

Mr. Speaker, investing in early childhood development, early learning and child care is another priority of the Government. Helping children get the best start in life is a key to our commitment to family-oriented policies. I am pleased to announce that we will invest a record $5.7 million in initiatives that will directly benefit child care facilities. This includes $4 million to continue improving the salary and working conditions of child care workers, and $1.3 million for their training.

Just as we know it is important to improve the quality of our child care facilities, we also know how important it is to improve the affordability of child care for working families. That is why I am pleased to announce that we will invest a further $1.7 million for a total of $8 million per year in the Day Care Assistance Program.

Mr. Speaker, our track record on health and senior care and education, including capital spending, speaks for itself. Since 1999, cumulative new funding for health and senior care totals approximately $2.4 billion, and $0.9 billion for education. At the same time, other government expenditures have fallen by $0.3 billion.

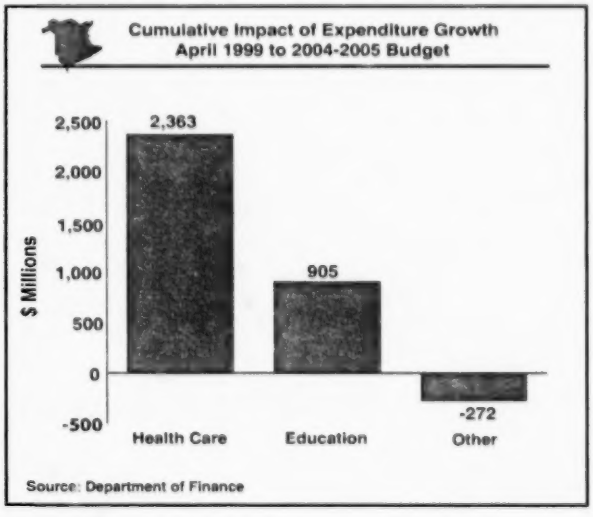

The Government has committed to investing 75 per cent of all new program spending on health and senior care and education. Today's budget far exceeds this target.

Investing in Jobs and Prosperity

Mr. Speaker, investing in jobs and prosperity is a key priority of this government. Our 10-year *Prosperity Plan* sets out the framework for a more prosperous New Brunswick.

Building Strategic Infrastructure is a key building block of our *Prosperity Plan*. In December, the Government tabled its 2004-2005 capital estimates, with a gross capital budget of $375.8 million. This represents a 25.4 per cent increase from the revised 2003-2004 level.

The investments set out in the 2004-2005 capital estimates are strategic and focused. They will help strengthen our competitiveness, enhance public health and safety and improve the quality of life for New Brunswickers. The priorities for capital spending encompass health care, education, transportation, municipal infrastructure, and the safety and security of New Brunswickers.

Embracing Innovation is another building block of our *Prosperity Plan*. The Government is focused on becoming a global leader in the digital economy through its comprehensive eNB.ca strategy. A total of $10.9 million is provided in today's budget as part of a three-year initiative to extend broadband access to most New Brunswick communities.

By 2006, 90 per cent of New Brunswickers and 95 per cent of New Brunswick businesses will have access to high-speed Internet as a result of a partnership with the federal government and Aliant. The potential of broadband technology will help strengthen our rural communities and our province through increased opportunities for e-learning, e-business, e-health and other on-line services.

The 2004-2005 Budget provides a further $2.5 million for advanced mineral exploration for the Bathurst Mining Camp. This is the second year of a three-year partnership with the private sector, which will see a total of up to $15 million invested in advanced exploration. The discovery of new deposits that are economically extractable in the Bathurst Mining Camp could help maintain the nearly 1,000 jobs at Brunswick Mines.

The Government has also reaffirmed its commitment of $19.5 million in developmental funding, including $15.0 million for regional and community economic development and $4.5 million for total development.

Last year, the Government enhanced its Research and Development Tax Credit and introduced a New Brunswick Small Business Investor Tax Credit. We will continue to support and promote these initiatives, which encourage new investment and contribute to New Brunswick's competitive advantage.

Mr. Speaker, competitive taxes is a cornerstone priority of the Creating a Competitive Fiscal and Business Environment building block in our *Prosperity Plan*. The Government has made significant progress with respect to the tax system in New Brunswick. New Brunswick needs competitive taxes in order to attract new investment and create new jobs.

Today, I am announcing lower taxes for small business. Effective July 1, 2004, the provincial small business corporate income tax rate will be reduced from 3 per cent to 2.5 per cent – the lowest rate in the country. Effective the same day, the income threshold eligible for the small business corporate income tax rate will increase from $400,000 to $425,000. This will result in additional savings of $2.1 million in 2004-2005, helping to stimulate jobs and economic growth.

Since taking office, Mr. Speaker, New Brunswickers have benefited from cumulative personal income tax savings of $471 million as a result of tax measures we have undertaken. In 2004-2005 alone, New Brunswickers will realize savings of $123 million.

Over the same period, businesses in New Brunswick have benefited from $197 million in cumulative provincial corporate income tax savings. They will realize savings of $74 million in 2004-2005 alone.

We are committed to providing even more personal and business income tax relief to New Brunswickers over the course of our new mandate.

Other Investments

Mr. Speaker, affordable housing for low-income families and seniors remains a key social issue in New Brunswick and across the country. To help combat this problem, the budget for the Department of Family and Community Services reflects an additional $5.2 million under the Affordable Housing Agreement.

The non-profit housing sector is operated largely by volunteers and benefits low-income families and seniors, improving their quality of life. Many non-profit housing organizations are experiencing financial challenges that could hamper their feasibility in the future.

To address this issue, effective for the 2005 taxation year, qualifying non-profit housing organizations will be provided relief from provincial property tax applied to their low-income rental housing property. This will significantly reduce the property tax burden on qualifying non-profit rental housing. It will also encourage the provision of more affordable housing for low-income individuals and families.

Today's budget also sees a $1.2 million increase in the provincial contribution towards wages paid to in-home support workers. This not only fulfils our three-year commitment to increase provincial support by $1.00 per hour, but also provides additional funding of $0.4 million.

Culture is an essential component of community life and a powerful stimulus for social and economic prosperity throughout our province. We will be fulfilling another commitment in allocating $720,000 as the final instalment of our three-year, $2.8 million commitment to increase cultural funding under our Cultural Policy.

Mr. Speaker, municipalities continue to seek greater predictability and stability in municipal unconditional grant funding. Today's budget announces that the total funding pool will be maintained at the current level of $60.4 million for 2005, 2006 and 2007. We recognize the

challenges facing municipalities in providing adequate public services without an undue tax burden. We are facing the same challenges. Nevertheless, the Government has decided that it will not claw back the GST rebate to cities being provided by the federal government.

Improving municipal and rural infrastructure is a strategic focus of the Government. A total of $14.5 million is provided in the capital budget, primarily to ensure safe drinking water and more effective waste management systems, and to help defray costs related to water and wastewater projects in municipalities.

Conclusion

Mr. Speaker, the 2004-2005 Budget is the first of our new mandate and a new four-year balanced budget cycle. We were faced with a significant fiscal challenge leading to today's budget. We could have chosen to ignore it. Some have called for just that. But if we did that, New Brunswick would have returned to the days of large deficits and growing debt. We will not let it happen.

Today's budget reinforces our strong commitment to fiscal responsibility and to living within our means. It delivers a balanced budget for 2004-2005 and a cumulative surplus over the 2000-2001 to 2003-2004 period.

It continues to invest in the top priorities of New Brunswickers: health and senior care, education and children, jobs and prosperity. It provides more money in the classroom and at the bedside, and less on administration. We are living within our means in order to focus on priorities.

Initiatives in today's budget address a number of commitments set out in the Government's election platform and State of the Province address. These include the addition of another 200 teaching positions, funding for enhanced ambulance services, greater access to day care, the lowest small business tax rate in the country, and a balanced budget for 2004-2005. In addition, we have more than met our commitment to invest at least 75 per cent of new program spending in health and senior care and education. We will continue to deliver on our commitments to New Brunswickers.

Ministers will be providing additional details in departmental estimates throughout the session.

Mr. Speaker, addressing the fiscal challenge today is in the best interest of New Brunswick for tomorrow. By continuing to live within our means, it will ensure that we can invest in the prosperity and priorities of New Brunswickers now and into the future.

Moving forward, we will continue to examine ways to make government more efficient and effective to provide greater value for taxpayers.

Most of all, we will work with New Brunswickers to achieve greater prosperity for all.

Thank you.

Appendix: Summary Budget Information

BUDGET PLAN
STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT
2004-2005
Thousands
$

BUDGET PLAN	Year Ending March 31
BUDGETARY ACCOUNTS	**2005 Estimate**
Ordinary Account:	
Revenues	5,363,457
Expenditures	5,268,423
Surplus (Deficit)	95,034
Capital Account:	
Revenues	44,126
Expenditures	375,800
Surplus (Deficit)	(331,674)
Special Purpose Account:	
Revenues	38,303
Expenditures	37,908
Surplus (Deficit)	395
Special Operating Agencies:	
Revenues	203,118
Expenditures	192,450
Surplus (Deficit)	10,668
Sinking Fund Earnings	228,000

STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT	
(Increase) / Decrease in Net Debt	2,423
Gross Investment in Tangible Capital Assets	295,364
Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets	(42,950)
Amortization Expense	(200,556)
Surplus (Deficit)	54,281

Note: Columns may not add due to rounding.

BUDGET PLAN
2003-2004
Thousands
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31 2004 Estimate Restated	2004 Revised
Ordinary Account:		
Revenues	5,135,147	5,104,047
Expenditures	5,255,497	5,216,571
Surplus (Deficit)	(120,350)	(112,524)
Capital Account:		
Revenues	55,685	53,312
Expenditures	296,792	299,679
Surplus (Deficit)	(241,107)	(246,367)
Special Purpose Account:		
Revenues	34,930	37,978
Expenditures	33,709	35,041
Surplus (Deficit)	1,221	2,937
Special Operating Agencies:		
Revenues	184,931	201,376
Expenditures	170,731	191,603
Surplus (Deficit)	14,200	9,773
Sinking Fund Earnings	245,000	223,000
(Increase) / Decrease in Net Debt	(101,036)	(123,181)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	108,500	101,898
Surplus (Deficit) for Fiscal Policy Purposes	7,464	(21,283)

Note: Columns may not add due to rounding.

NEW BRUNSWICK ROAD IMPROVEMENT FUND
2004-2005
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2004 Estimate	**2004 Revised**	**2005 Estimate**
Revenue			
Gasoline and Motive Fuel Tax	237,300	235,000	239,350
Expenditures			
Department of Transportation			
Capital Account	196,000	199,785	241,750
Ordinary Account	146,630	144,766	140,976
Total Expenditures	342,630	344,551	382,726
Net Expenditures	105,330	109,551	143,376
Source of Funding for Net Expenditures			
Federal Capital Revenues	44,325	49,310	37,450
Provincial Contribution from Consolidated Fund	61,005	60,241	105,926
TOTAL	105,330	109,551	143,376

N.B. Road Improvement Fund revenues and expenditures are included in the ordinary and capital accounts in the budget plan.

Capital Account expenditures relating to the Vehicle Management Agency have been excluded from the total expenditures above.

Note: Columns may not add due to rounding.

FISCAL STABILIZATION FUND
2004-2005
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2004 Estimate	**2004 Revised**	**2005 Estimate**
Opening Balance	105,500	98,908	0
Deposit	0	0	0
Earnings	3,000	2,990	0
Withdrawal	(108,500)	(101,898)	0
Closing Balance	0	0	0

GROSS CONSOLIDATED REVENUE
2004-2005
Thousands
$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY	INTER-ACCOUNT TRANSACTIONS	TOTAL
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	3,306					3,306
Business New Brunswick	19,649	20				19,669
Education	26,694		19,219			45,913
Energy	322					322
Environment and Local Government	3,055		4,920			7,975
Family and Community Services	65,114	500	5,152			70,766
Finance	4,579,662		56			4,579,718
General Government	22,900		1,748			24,648
Health and Wellness	35,257	5,500	1,335			42,092
Justice	48,280		449			48,729
Legislative Assembly	18					18
Natural Resources	80,026	50	2,328			82,404
Office of the Comptroller	100					100
Other Agencies	260,620					260,620
Public Safety	94,029		2,555	4,358		100,942
Regional Development Corporation	9,333	221		31,560	(15,725)	25,389
Supply and Services	954		505			1,459
Tourism and Parks	3,225			1,009		4,234
Training and Employment Development	106,395		36	95,417	(61,535)	140,313
Transportation	4,520	37,835		70,774	(70,774)	42,355
TOTAL	5,363,457	44,126	38,303	203,118	(148,034)	5,500,970
Sinking Fund Earnings						228,000
GROSS CONSOLIDATED REVENUE						5,728,970

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS CONSOLIDATED EXPENDITURE
2004-2005
Thousands
$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY	INTER-ACCOUNT TRANSACTIONS	TOTAL
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	28,487	300				28,787
Business New Brunswick	37,897					37,897
Education	784,497	1,000	19,219			804,716
Energy	1,894					1,894
Environment and Local Government	56,261	1,450	5,100			62,811
Executive Council Office	2,387					2,387
Family and Community Services	709,718		2,700			712,418
Finance	73,953		56			74,009
General Government	418,152		1,845			419,997
Health and Wellness	1,610,428	30,473	1,335			1,642,236
Intergovernmental and International Relations	3,150					3,150
Justice	42,015		449			42,464
Legislative Assembly	18,944					18,944
Maritime Provinces Higher Education Commission	185,003					185,003
Natural Resources	94,155	1,600	2,378			98,133
Office of the Comptroller	4,745					4,745
Office of Human Resources	5,371					5,371
Office of the Premier	1,107					1,107
Public Safety	92,616		2,681	4,358		99,655
Regional Development Corporation	41,069	14,845		32,870	(15,725)	73,059
Service of the Public Debt	604,000					604,000
Supply and Services	90,024	76,882	2,109			169,015
Tourism and Parks	25,403	500		931		26,834
Training and Employment Development	196,121		36	95,417	(61,535)	230,039
Transportation	141,026	248,750		58,874	(70,774)	377,876
TOTAL	5,268,423	375,800	37,908	192,450	(148,034)	5,726,547

COMPARATIVE STATEMENT OF ESTIMATED GROSS REVENUE BY SOURCE
2004-2005
Thousands
$

OWN SOURCE	Year Ending March 31 2004 Estimate Restated	2004 Revised	2005 Estimate
Taxes			
Personal Income Tax	924,100	952,000	983,700
Corporate Income Tax	142,300	110,800	149,900
Metallic Minerals Tax	5,000	2,200	2,200
Provincial Real Property Tax	314,764	307,364	326,600
Harmonized Sales Tax	734,700	801,200	793,700
Gasoline and Motive Fuel Tax	237,300	235,000	239,350
Tobacco Tax	95,200	97,000	100,000
Pari-Mutuel Tax	80	80	80
Insurance Premium Tax	41,300	35,775	36,050
Real Property Transfer Tax	4,000	4,000	4,200
Large Corporation Capital Tax	36,400	47,300	47,900
Financial Corporation Capital Tax	8,800	8,800	8,800
Sub-Total: Taxes	2,543,944	2,601,519	2,692,480
Return on Investment	188,133	164,291	146,928
Licenses and Permits	98,177	96,484	97,170
Sale of Goods and Services	204,546	200,569	224,253
Royalties	63,444	68,261	68,199
Lottery Revenues	115,553	117,207	119,925
Fines and Penalties	1,736	1,685	7,835
Miscellaneous	14,362	15,444	14,228
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	3,229,895	3,265,460	3,371,019
Unconditional Grants – Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,202,000	1,089,301	1,154,600
Canada Health and Social Transfer	511,100	521,500	0
Health Reform Transfer	0	23,750	35,300
Canada Health Transfer	0	0	385,400
Canada Social Transfer	0	0	196,900
Other	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional Grants – Canada	1,715,000	1,636,451	1,774,100
Conditional Grants – Canada	190,252	202,136	218,338
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	1,905,252	1,838,587	1,992,438
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	5,135,147	5,104,047	5,363,457

Note: Columns may not add due to rounding

NET DEBT
2004-2005
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2003 Actual	**2004 Revised**	**2005 Estimate**
Net Debt as at March 31 of the previous year	6,603,581	6,712,995	6,836,176
(Increase) / Decrease in Net Debt for the Year	(109,414)	(123,181)	2,423
Net Debt -- End of Year	6,712,995	6,836,176	6,833,753

Notes

Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick

Rose May Poirier
Ministre du
Bureau des ressources humaines

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Bureau des ressources humaines

CNB 2521

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN 1-55396-322-9

Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick

À propos du présent rapport

Le profil de l'effectif donne de l'information sur les ressources humaines des services publics du Nouveau-Brunswick, ce qui inclut les employés travaillant dans 20 ministères, 14 districts scolaires et 8 régies régionales de la santé. Les corporations de la Couronne ne sont pas comprises dans le profil.

Il présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties I, II et III.

Structure de la fonction publique du Nouveau-Brunswick

La fonction publique provinciale se divise en trois parties. La partie I comprend les ministères, qu'on assimile souvent à la fonction publique. La partie II regroupe le personnel du réseau scolaire, à savoir les enseignants, les conducteurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie III rassemble les employés du secteur hospitalier, y compris les infirmières et autres employés des hôpitaux.

Nombre d'employés des parties I, II et III au 31 décembre

Le nombre d'employés rémunérés des parties I, II et III des services publics du Nouveau-Brunswick s'établissait à 44 611 au 31 décembre 2003. Le nombre d'employés de la partie I était de 12 148, ce qui représente 27 pour cent de l'effectif; il était de 15 922 pour la partie II, soit 36 pour cent, et de 16 541 pour la partie III, ou 37 pour cent.

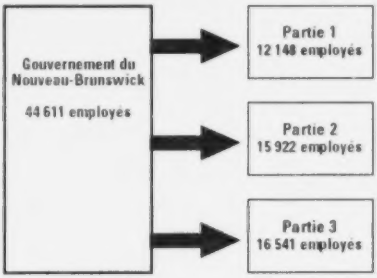

Le graphique indique le nombre d'employés des parties I, II et III des services publics au 31 décembre 2003.

	31 décembre 2002	31 décembre 2003
Partie I	12 102	12 148
Partie II	16 105	15 922
Partie III	16 138	16 541
Total	44 345	44 611

Employés permanents et temporaires des parties I, II et III au 31 décembre

Au 31 décembre 2003, 81 pour cent de l'effectif de la fonction publique était constitué par des employés permanents et 19 pour cent par des employés temporaires.

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels.

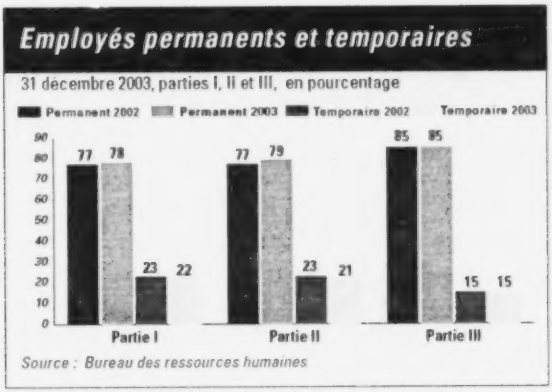

Emploi	Partie	31 décembre 2002	31 décembre 2003
Permanent	Partie I	77%	78%
	Partie II	77%	79%
	Partie III	85%	85%
Temporaire	Partie I	23%	22%
	Partie II	23%	21%
	Partie III	15%	15%

Employés à temps plein et à temps partiel des parties I, II et III au 31 décembre

Au 31 décembre 2003, 69 pour cent des employés des services publics travaillaient à temps plein et 31 pour cent à temps partiel.

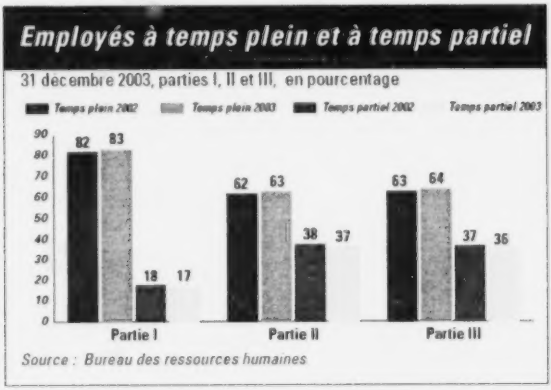

Type d'emploi	Partie	31 décembre 2002	31 décembre 2003
Temps plein	Partie I	82%	83%
	Partie II	62%	63%
	Partie III	63%	64%
Temps partiel	Partie I	18%	17%
	Partie II	38%	37%
	Partie III	37%	36%

Répartition par âge des employés des parties I, II et III au 31 décembre

Au 31 décembre 2003, 24 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans ou moins, 30 pour cent avaient entre 35 et 44 ans, 35 pour cent avaient entre 45 et 54 ans et 11 pour cent avaient plus de 55 ans.

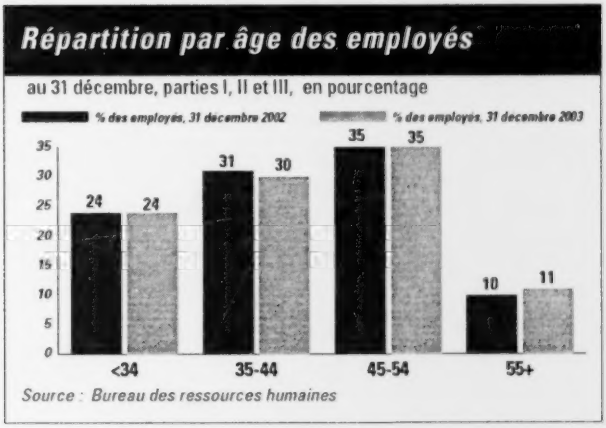

Source : Bureau des ressources humaines

Âge	31 décembre 2002	31 décembre 2003
<34	24%	24%
35 - 44	31%	30%
45 - 54	35%	35%
55 +	10%	11%

Budget 2004-2005

Vivre selon nos moyens
Mettre l'accent sur les priorités

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

New Nouveau Brunswick
CANADA

Publié par le :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
Canada

E3B 5H1

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Mardi, 30 mars 2004

ISBN 1-55396-242-7

imprimé au Nouveau-Brunswick

CNB 2540

Il s'agit d'un budget qui transmet un message clair : nous devons vivre selon nos moyens et nous devons mettre l'accent sur les priorités. Le présent budget précise clairement que les **priorités absolues du gouvernement actuel** sont les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick : les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité.

Si nous négligeons de faire maintenant les changements nécessaires pour **affronter les défis** qui se présentent à nous, notre situation financière collective en tant que province ne fera que s'aggraver. Le défi financier fondamental est au grand jour. Il peut être résumé bien simplement : les pressions en matière de dépenses augmentent plus rapidement que les recettes.

Voilà le défi que nous devons relever. Nous devons être prêts à changer non seulement les sommes d'argent que nous dépensons pour les services, mais aussi la façon dont les services sont dispensés. Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick sont prêts, disposés et aptes à accepter aujourd'hui les remaniements nécessaires afin d'assurer de meilleurs lendemains pour tous.

Dans le budget de 2004-2005 :

- Les dépenses dans les **domaines prioritaires que sont les soins de santé et les soins aux personnes âgées** (2,06 milliards de dollars) et l'éducation (1,15 milliard de dollars) s'élèvent encore une fois à des niveaux records.
- Des investissements clés prévus dans le plan de prospérité au chapitre de **l'innovation, de l'apprentissage et des petites entreprises** sont effectués.
- Il n'y a **pas de nouvel impôt ou taxe ni d'augmentation fiscale**.
- **Des économies et des gains d'efficience** sont réalisés dans les ministères, et le double emploi et le chevauchement sont éliminés ; les économies sont consacrées aux soins et services de première ligne.
- Le **budget sera équilibré** pour 2004-2005 et comprendra une légère réduction de 2,4 millions de la dette nette.

Perspectives économiques

Le retour de l'économie des États-Unis aux taux de croissance d'avant 2001 ainsi que l'amélioration des conditions au Japon et dans d'autres pays asiatiques ont contribué à la reprise de l'économie mondiale. La croissance économique réelle au Canada en 2003, actuellement évaluée à 1,7 %, est à peine la moitié de ce qui avait été prévu dans le budget fédéral de l'année écoulée et elle représente le rendement le plus faible depuis 1996.

Au Nouveau-Brunswick, l'appréciation rapide sans précédent du dollar canadien par rapport au dollar américain a été lourde de conséquences pour nos secteurs axés sur les ressources, tels que les forêts, les pêches, les mines, l'aquaculture et l'agriculture, ainsi que pour les secteurs de transformation connexes. Malgré un tel contexte, **l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché des progrès notables**, ce qui montre l'effet positif de notre plan de prospérité :

- Les investissements de capitaux privés et publics ont augmenté de 13,3 %, soit le meilleur rendement parmi les provinces.
- Le taux de croissance des exportations de la province vers l'étranger a atteint le deuxième rang parmi les provinces grâce à une augmentation de 4,1 %.
- Les livraisons manufacturières ont augmenté pour la cinquième année de suite, enregistrant une hausse de 2,7 %, par rapport à une diminution à l'échelle nationale.
- Le nombre de mises en chantier dans la province a atteint le niveau le plus élevé en 20 ans, augmentant de 16,2 % par rapport à l'année précédente.

Pour 2004, la plupart des prévisionnistes s'attendent à une accélération de la croissance économique tant au Canada qu'aux États-Unis. Les prévisionnistes du secteur privé prévoient que la croissance du PIB réel au Nouveau-Brunswick se situera entre 2,1 % et 2,9 %. Le ministère des Finances **estime à 2,8 % la croissance du PIB réel en 2004**.

Mise à jour financière pour 2003-2004

En décembre, le gouvernement a dit aux gens du Nouveau-Brunswick que la province était aux prises avec un **défi financier de taille** pendant l'année financière 2003-2004 et qu'il serait difficile d'équilibrer le budget. Parmi les facteurs signalés figuraient l'affaiblissement des économies nationale et provinciale pendant l'année, la hausse des coûts des soins de santé et une augmentation de la charge de retraite.

Malgré des pressions tout au long de l'année, nous avons **maintenu notre discipline financière**. Nous avons pris des mesures additionnelles pour gérer rigoureusement les dépenses et nous avons réalisé des économies et des gains d'efficience. Selon les prévisions actuelles, les dépenses globales seront inférieures de 14,0 millions de dollars aux sommes budgétées, même si nous avons investi 57,5 millions de plus qu'il n'était prévu pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées. Selon les prévisions, les recettes globales seront inférieures de seulement 42,7 millions aux sommes budgétées, même si la province a dû faire face à une réduction de 112,7 millions des paiements de péréquation par rapport aux sommes budgétées.

Le reliquat du **Fonds de stabilisation financière** sera épuisé pour contribuer à stabiliser la situation financière de la province en 2003-2004 et assurer la prestation continue de services aux gens du Nouveau-Brunswick.

Nous prévoyons maintenant un **déficit** de 21,3 millions de dollars en 2003-2004 **aux fins de la politique budgétaire** et une augmentation de la dette nette de 123,2 millions. Au moment de préparer le budget, nous avons prévu un excédent de 7,5 millions de dollars aux fins de la politique budgétaire. Si nous n'avions pas pris des mesures correctives, le déficit aurait été beaucoup plus élevé et beaucoup plus important pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Le **budget sera équilibré sur la période de quatre années** de 2000-2001 à 2003-2004, et un excédent cumulatif de 161,8 millions est prévu, conformément à la Loi sur le budget équilibré.

Perspectives financières pour 2004-2005

À moins de mesures correctives, la province **se trouvait devant un défi financier d'environ 300 millions de dollars en 2004-2005**. La situation a été confirmée après le dévoilement le mois dernier de nouvelles prévisions des transferts fédéraux. Le gouvernement travaille assidûment afin d'affronter le défi financier.

Premièrement, nous avons **cerné les principales solutions financières** qui s'offrent à la province. Nous avons constitué un comité du Cabinet, le **Comité sur la maximisation des ressources**, chargé d'évaluer environ 600 programmes et services gouvernementaux afin d'assurer des gains d'efficience et des économies au chapitre des activités gouvernementales et de trouver de nouvelles façons novatrices de dispenser les services.

Deuxièmement, nous avons **demandé aux gens du Nouveau-Brunswick leurs opinions** et leurs suggestions relativement à chaque solution. Les gens du Nouveau-Brunswick se sont exprimés dans neuf tribunes publiques qui ont attiré une assistance nombreuse, à des rencontres avec des groupes d'intérêts spéciaux, au moyen de lettres et de courriels, ainsi que sur le site Web public du gouvernement. En tout, plus de **2 000 suggestions** ont été faites.

Des thèmes communs sont ressortis du processus :

- La population du Nouveau-Brunswick veut que ses **programmes sociaux soient maintenus.**
- La population du Nouveau-Brunswick croit qu'**il est possible de réaliser des gains d'efficience** partout dans l'appareil gouvernemental afin de financer les soins de santé, l'éducation et d'autres priorités.
- La population du Nouveau-Brunswick est prête à accepter **certaines augmentations des recettes** pour protéger ses services.

Selon les prévisions, les recettes se chiffreront à 5,729 milliards de dollars en 2004-2005, ce qui représente une croissance de 152,6 millions de dollars, ou 2,7 % de plus, par rapport à 2003-2004. Les dépenses pour 2004-2005 sont estimées à 5,727 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 128,9 millions, ou 2,3 % de plus, d'une année à l'autre.

Le **budget de 2004-2005 sera équilibré** et comprendra une légère réduction de 2,4 millions de la dette nette ainsi qu'un excédent de 54,3 millions de dollars aux fins de la comptabilité.

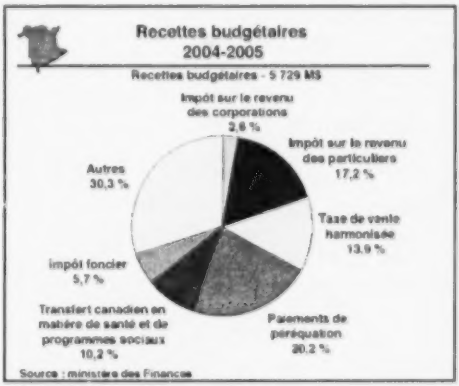
Recettes budgétaires
2004-2005
Recettes budgétaires - 5 729 M$
Impôt sur le revenu des corporations 2,6 %
Impôt sur le revenu des particuliers 17,2 %
Taxe de vente harmonisée 13,9 %
Paiements de péréquation 30,2 %
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux 10,2 %
Impôt foncier 5,7 %
Autres 30,3 %
Source : ministère des Finances

Vivre selon nos moyens

Pour relever le défi financier, le gouvernement a pris une série de **décisions difficiles mais nécessaires afin de réduire les dépenses et d'augmenter certaines recettes non fiscales**.

Le budget permet de réaliser des gains d'efficience dans les activités gouvernementales et d'éliminer le chevauchement et le double emploi. Dans les domaines non prioritaires, nous avons décidé de **supprimer ou de réduire le financement de certains programmes du gouvernement** et nous avons refusé une série de nouvelles demandes de dépenses.

Les économies et les gains d'efficience en question serviront à relever notre défi financier et à améliorer la prestation des services et des soins de première ligne, plutôt que les services administratifs. De telles décisions se traduiront par **l'élimination d'environ 750 postes dans les services publics** et elles donneront également lieu au regroupement de certains bureaux et à la fermeture de certains autres.

Le nombre réel de pertes d'emploi sera inférieur à celui des postes abolis. Nous abolirons environ 130 postes actuellement vacants. Nous mettrons en oeuvre un **programme ciblé de retraite anticipée**. Nous offrirons aussi une indemnité de départ et établirons un programme visant à réaffecter le personnel touché vers d'autres postes actuellement vacants et vers des postes qui deviendront vacants avec le temps. De plus, des programmes d'aide au personnel seront offerts à toutes les personnes touchées par les mesures.

Un autre élément visant à apporter une solution au défi financier a été la décision d'augmenter certaines recettes non fiscales :

- Nous **incluons** dans notre budget de 2004-2005 **toute la part du Nouveau-Brunswick** de l'investissement non renouvelable de 2 milliards de dollars dans les soins de santé, que le gouvernement fédéral a récemment annoncé, ce qui se traduit par 46,9 millions de plus pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées.
- Nous accroîtrons les recettes non fiscales en **augmentant certains droits** afin de récupérer une plus grande part du coût de la prestation des services connexes. Les mesures généreront 16,8 millions de plus.
- Nous **augmenterons les amendes et les pénalités** qui sont du ressort de l'ensemble des ministères, par exemple pour les infractions à la *Loi sur les véhicules à moteur*. La mesure générera des recettes additionnelles de 6,1 millions de dollars.

Afin de parvenir à la stabilité à long terme de la rémunération, qu'il nous faut pour contenir les dépenses, nous **demandons aux syndicats des services publics d'accepter des augmentations salariales faibles, voire nulles, cette année** et de modestes augmentations les années suivantes, au fur et à mesure que notre situation financière s'améliorera.

En tout, les réductions des dépenses, conjuguées aux mesures de restriction salariale, donneront lieu à des **économies d'environ 266 millions de dollars** par rapport aux pressions en matière de dépenses auxquelles nous étions confrontés il y a quelques mois.

Les mesures que nous avons annoncées aujourd'hui étaient nécessaires pour que nous puissions continuer de vivre selon nos moyens. Toutefois, notre travail est loin d'être terminé. Nous réaliserons :

- d'autres mesures en vue du **regroupement et de la fusion des services communs** dans tout l'appareil gouvernemental, tels que les ressources humaines, la technologie de l'information ainsi que les services financiers et l'administration ;
- un **inventaire des éléments d'actif publics nécessaires**, à commencer par un examen approfondi du réseau des parcs provinciaux ;
- un **examen d'autres méthodes de prestation des services** afin d'offrir une meilleure valeur aux contribuables.

Accent sur les priorités

Nos priorités demeurent les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité. Ce sont également les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Le budget d'aujourd'hui verra un **investissement record** de 2,06 milliards de dollars **dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées**. La somme représente une augmentation de 5,2 % par rapport au montant de dépenses révisées de 2003-2004. Elle comprend :

- un financement de 905,9 millions de dollars sous **Services hospitaliers**, soit une augmentation de 17,0 millions par rapport aux dépenses révisées de 2003-2004 ;
- un financement de 376,4 millions de dollars pour l'élément **Assurance-maladie**, soit une augmentation de 9,8 % par rapport à 2003-2004 ;
- un total de 132,0 millions de dollars sous **Régime de dispensation gratuite des médicaments sur ordonnance**, soit une augmentation de 12,7 % par rapport aux dépenses révisées de 2003-2004 ;
- un financement de 396,6 millions de dollars pour les **services de santé communautaires** du ministère des Services familiaux et communautaires, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à l'année financière en cours.

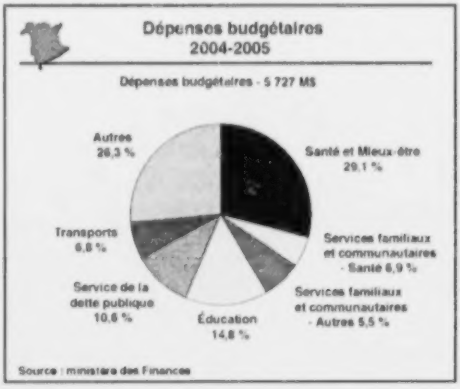

L'investissement comprend aussi 4,0 millions de dollars pour améliorer les **services d'ambulance**, 2,5 millions pour une **stratégie de lutte contre le cancer** et 500 000 $ pour une **stratégie du mieux-être** visant à réduire l'obésité chez les jeunes.

Le budget prévoit un **investissement record** de 1,15 milliard de dollars **dans l'éducation et les enfants**, soit une augmentation de 2,4 % par rapport aux dépenses révisées pour 2003-2004. La somme comprend :

- un financement de 736,4 millions de dollars pour les **classes de la maternelle à la 12e année** ;
- 125 postes d'enseignement axés sur la **littératie en début de scolarité** et 75 postes d'enseignement axés sur les élèves ayant **besoins particuliers** ;
- un **Fonds de ressources pédagogiques de qualité** de 10 millions de dollars, à commencer par une tranche de 2,5 millions cette année ;
- un **Fonds d'amélioration de l'infrastructure technologique de qualité** de 1,8 million de dollars ;
- une augmentation de 2 % du financement des **universités** ;
- 5,0 millions de dollars pour mener à terme le **programme pour l'infrastructure universitaire** ;
- 4 millions afin de continuer à améliorer le salaire et les conditions de travail du **personnel des garderies** et 1,3 million pour sa formation ;
- une somme additionnelle de 1,7 million, pour un total de 8 millions de dollars par année, au titre du **Programme d'aide pour les services de garderie**.

Investissement dans les emplois et la prospérité

Investir dans **les emplois et la prospérité** est une priorité clé du gouvernement actuel. Le budget de 2004-2005 inclut :

- 10,9 millions de dollars pour étendre **l'accès à haut débit** à la plupart des collectivités ;
- 2,5 millions de dollars supplémentaires pour **l'exploration minière** au Camp minier de Bathurst ;
- 15,0 millions pour le **développement économique régional** et 4,5 millions pour le développement global ;
- des **impôts plus bas pour la petite entreprise** : à compter du 1er juillet 2004, le taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 3 % à 2,5 %, et le plafond d'admissibilité passera de 400 000 $ à 425 000 $.

Autres investissements

Le budget de 2004-2005 contient aussi :

- 60,4 millions de dollars au titre du financement de la **subvention sans condition** en 2005, en 2006 et en 2007 ;
- à compter de l'année d'imposition 2005, un allégement de l'impôt foncier pour les **organismes de logement sans but lucratif** admissibles qui ont des ensembles locatifs pour ménage à faible revenu ;
- 5,2 millions de dollars dans le cadre de **l'entente concernant le logement abordable** ;
- une augmentation de 1,2 million de dollars pour la rémunération du **personnel de soutien à domicile** ;
- 720 000 $ au titre de la **Politique culturelle**.

Conclusion

Le budget continue **d'investir dans les priorités absolues** des gens du Nouveau-Brunswick : les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité. **Il prévoit plus d'argent pour les salles de classe et les soins, et moins pour l'administration**.

En allant de l'avant, nous continuerons d'examiner des façons de rendre l'appareil gouvernemental plus efficient et efficace pour que les contribuables en aient plus pour leur argent. En **continuant de vivre selon nos moyens**, nous pourrons **investir dans la prospérité et les priorités** de la population du Nouveau-Brunswick maintenant et dans l'avenir.

Plan budgétaire
État de l'excédent ou du déficit
2004-2005

Plan budgétaire

milliers $	*Année se terminant le 31 mars 2005 Prévisions*
COMPTES BUDGÉTAIRES	
Compte ordinaire :	
Recettes	5 363 457
Dépenses	5 268 423
Excédent (Déficit)	95 034
Compte de capital :	
Recettes	44 126
Dépenses	375 800
Excédent (Déficit)	(331 674)
Compte à but spécial :	
Recettes	38 303
Dépenses	37 908
Excédent (Déficit)	395
Organismes de service spécial :	
Recettes	203 118
Dépenses	192 450
Excédent (Déficit)	10 668
Gains du fonds d'amortissement	228 000

État de l'excédent ou du déficit

(Augmentation) / Diminution de la dette nette	2 423
Investissement brut dans les immobilisations corporelles	295 364
Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles	(42 950)
Charge d'amortissement	(200 556)
Excédent (Déficit)	54 281

Budget
2004-2005

Vivre selon nos moyens
Mettre l'accent sur les priorités

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

New Nouveau Brunswick
CANADA

Budget 2004-2005

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 30 mars 2004

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-827-0

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Table des matières

Introduction 5

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick 7

Mise à jour financière pour 2003-2004 9

Perspectives financières pour 2004-2005 10

Vivre selon nos moyens 14

Accent sur les priorités 17

Conclusion 25

Annexe : Résumé budgétaire 27

Introduction

Monsieur le président, j'ai aujourd'hui le plaisir de prendre la parole à la Chambre pour présenter aux gens du Nouveau-Brunswick le premier budget de notre deuxième mandat.

Il s'agit d'un budget qui transmet un message clair : nous devons vivre selon nos moyens et nous devons mettre l'accent sur les priorités.

Les deux vont de pair. À moins de vivre selon nos moyens, nous n'aurons pas l'argent nécessaire pour investir dans les priorités qui comptent le plus pour les gens.

Quelles sont les priorités en question? Le présent budget précise clairement que les priorités absolues du gouvernement actuel sont les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick : les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick se trouve à un moment décisif sur le plan financier. Une voie mène à des déficits annuels et à une dette accrue. Nous ne voulons pas la suivre. L'autre voie mène à la poursuite des budgets équilibrés, de la responsabilité financière et des investissements publics dans les domaines les plus importants pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Voilà le choix que nous devons faire. Voilà le défi que nous devons relever.

Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick sont à la hauteur du défi. Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick sont prêts, disposés et aptes à accepter aujourd'hui les remaniements nécessaires afin d'assurer de meilleurs lendemains pour tous.

Monsieur le président, le présent budget relève le défi, met en oeuvre de tels changements et nous fait progresser.

Nous vivrons selon nos moyens. Nous mettrons l'accent sur les priorités. C'est ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit de faire, au cours de nos consultations prébudgétaires, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui.

Nous devons être prêts à changer non seulement les sommes d'argent que nous dépensons pour les services, mais aussi la façon dont les services sont dispensés. Nous ne pouvons demander à la population du Nouveau-Brunswick d'apporter sa contribution si le gouvernement n'est pas prêt à apporter la sienne.

Les changements ne seront pas faciles. En fait, dans certains cas, ils seront très difficiles. Nous devons toutefois aller de l'avant.

Le présent budget n'est pas seulement axé sur l'argent. Nous savons qu'il est axé en premier lieu sur les gens.

Si nous négligeons de faire maintenant les changements nécessaires pour affronter les défis qui se présentent à nous, notre situation financière collective en tant que province ne fera que s'aggraver.

Nous le savons, et la population du Nouveau-Brunswick le sait. Il serait irresponsable de ne pas affronter une telle réalité financière fondamentale. Il serait irresponsable de faire semblant qu'il n'y aura pas d'obstacles financiers dans l'avenir.

Monsieur le président, le défi financier fondamental est au grand jour. Il peut être résumé bien simplement : les pressions en matière de dépenses augmentent plus rapidement que les recettes. À moins de maintenir l'équilibre financier, les bénéfices financiers que nous avons réalisés en tant que province au cours des quatre dernières années seront menacés.

S'ils n'agissent pas, les gens du Nouveau-Brunswick auraient, au bout du compte, à composer avec des services réduits, des taxes et impôts accrus et une dette plus lourde qui accablerait les générations futures. Ce n'est pas une voie que les gens du Nouveau-Brunswick veulent emprunter.

Des personnes disent que nous pouvons dépenser pour obtenir la prospérité. C'est déjà assez grave. D'autres disent que nous devrions dépenser aujourd'hui l'argent de demain. C'est encore pire. Les personnes qui sont contre devraient dire ce qu'elles feraient exactement à la place.

Monsieur le président, en préparant le présent budget, nous avons établi des objectifs précis pour nous aider à prendre des décisions. Nous avons pris nos décisions en fonction de ces objectifs.

Premier objectif : investir dans les priorités. Monsieur le président, les dépenses dans les domaines prioritaires que sont les soins de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation s'élèvent encore une fois à des niveaux records.

Deuxième objectif : investir dans la création d'emplois. Monsieur le président, des investissements clés prévus dans le plan de prospérité au chapitre de l'innovation, de l'apprentissage et des petites entreprises sont effectués.

Troisième objectif : ne procéder à aucune augmentation fiscale. Monsieur le président, il n'y a pas de nouvel impôt ou taxe ni d'augmentation fiscale.

Quatrième objectif : réaliser des économies et des gains d'efficience. Monsieur le président, des économies et des gains d'efficience sont réalisés dans les ministères, et le double emploi et le chevauchement sont éliminés. Les économies sont consacrées aux soins et services de première ligne.

Cinquième objectif : équilibrer le budget. Monsieur le président, le budget que je présente est équilibré.

En conséquence, j'ai le plaisir d'annoncer les résultats principaux du présent budget.

Le budget sera équilibré pour 2004-2005 et comprendra une légère réduction de 2,4 millions de la dette nette. Notre rapport intégral dette nette-PIB continuera de baisser, comme il l'a fait au cours de chacune des années depuis notre premier budget, pour atteindre un niveau inférieur à 30 %.

En outre, le budget sera équilibré sur la période de quatre années de 2000-2001 à 2003-2004, et un excédent cumulatif de 161,8 millions est prévu, conformément à la *Loi sur le budget équilibré*. C'est la première fois que les exigences de la *Loi sur le budget équilibré* sont respectées sur une période de quatre années.

Les dépenses pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées augmenteront de plus de 100 millions de dollars par rapport à l'année écoulée, pour atteindre un niveau record de 2,06 milliards, et elles incluront des investissements additionnels dans les services hospitaliers, l'Assurance-maladie, l'infrastructure et l'équipement, le Programme de médicaments sur ordonnance, les services d'ambulance et les services de soins communautaires.

Les dépenses pour l'éducation augmenteront de plus de 25 millions de dollars par rapport à l'année écoulée, pour atteindre un niveau record de 1,15 milliard, et elles incluront de nouveaux investissements dans les domaines suivants : les ressources pour les salles de classe, un nombre accru de membres du personnel enseignant, le haut débit et la littératie en début de scolarité, dans le cadre de notre Plan d'apprentissage de qualité décennal.

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, je passe maintenant aux perspectives économiques du Nouveau-Brunswick.

L'économie de notre province est fonction de la conjoncture nationale et internationale. C'est la rançon de l'économie mondialisée.

L'économie mondiale a connu un certain nombre de changements importants au cours de l'année écoulée. Le redressement économique a enfin pris racine dans la plupart des pays industrialisés au cours de la deuxième moitié de 2003. Le retour de l'économie des États-Unis aux taux de croissance d'avant 2001 ainsi que l'amélioration des conditions au Japon et dans d'autres pays asiatiques ont contribué à la reprise de l'économie mondiale.

Dans son budget la semaine dernière, le ministre fédéral des Finances a dit aux Canadiens et Canadiennes que des circonstances économiques imprévues avaient influé sur la santé financière de l'économie canadienne en 2003. Il s'agit notamment de ce qui suit : l'épidémie du SRAS, la menace de la maladie de la vache folle, l'appréciation sans précédent du dollar, des différends commerciaux avec les États-Unis, la panne d'électricité en Ontario, les incendies de forêt en Colombie-Britannique et l'ouragan Juan dans les provinces de l'Atlantique.

En conséquence, la croissance économique dans l'ensemble du pays a été sensiblement plus faible qu'il n'était prévu il y a un an. La croissance économique réelle au Canada en 2003, actuellement évaluée à 1,7 %, est à peine la moitié de ce qui avait été prévu dans le budget fédéral de l'année écoulée et elle représente le rendement le plus faible depuis 1996.

La conjoncture économique a aussi eu des incidences sur l'économie du Nouveau-Brunswick. À titre d'exemple, l'appréciation rapide sans précédent du dollar canadien par rapport au dollar américain a été lourde de conséquences pour nos secteurs axés sur les ressources, tels que les forêts, les pêches, les mines, l'aquaculture et l'agriculture, ainsi que pour les secteurs de transformation connexes. Ces conséquences ont annulé en grande partie les effets positifs de la hausse des cours mondiaux de certaines des matières premières en question. Les répercussions ont été importantes chez nous, étant donné que le Nouveau-Brunswick est la province canadienne qui dépend le plus du commerce extérieur par rapport à sa production économique globale.

Le ministère des Finances estime maintenant à 2,0 % la croissance du produit intérieur brut réel en 2003, par rapport au taux de 2,8 % prévu dans le budget de l'année écoulée. Malgré un tel contexte, l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché des progrès notables, ce qui montre l'effet positif de notre plan de prospérité.

Par exemple :

- Les investissements de capitaux privés et publics ont augmenté de 13,3 %, soit le meilleur rendement parmi les provinces.
- Le taux de croissance des exportations de la province vers l'étranger a atteint le deuxième rang parmi les provinces grâce à une augmentation de 4,1 %.
- Les livraisons manufacturières ont augmenté pour la cinquième année de suite, enregistrant une hausse de 2,7 %, par rapport à une diminution à l'échelle nationale.
- Les salaires et traitements gagnés dans la province ont augmenté de 4,2 %, par rapport à une augmentation de 3,3 % au Canada.
- Les gains hebdomadaires moyens des gens du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 2,7 %, ce qui est considérablement plus élevé que l'augmentation de 1,2 % au Canada.
- Le nombre de mises en chantier dans la province a atteint le niveau le plus élevé en 20 ans, augmentant de 16,2 % par rapport à l'année précédente.

Quant à la population active, le nombre de personnes qui travaillent au Nouveau-Brunswick a atteint un niveau record le mois dernier pour atteindre près de 351 000, et le niveau de l'emploi a augmenté de 7 400 depuis juin 2003. De fait, 24 700 personnes de plus travaillent dans notre province qu'en juin 1999, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. En février, le taux de chômage a diminué pour se fixer à 9,5 %, soit son taux le plus bas depuis mai 2002. Nous bâtissons la prospérité dans la province et nous continuerons de le faire.

Pour 2004, la plupart des prévisionnistes s'attendent à une accélération de la croissance économique tant au Canada qu'aux États-Unis. Les prévisionnistes du secteur privé prévoient que la croissance du PIB réel au Nouveau-Brunswick se situera entre 2,1 % et 2,9 %. Le ministère des Finances estime à 2,8 % la croissance du PIB réel en 2004.

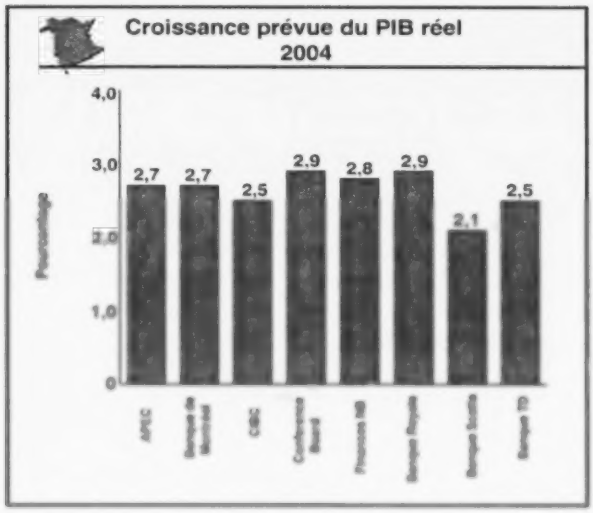

Monsieur le président, l'économie du Nouveau-Brunswick a bien résisté à l'incertitude économique de 2003, et la situation s'annonce positive pour 2004. Les mesures que nous avons prises au cours des cinq dernières années — diversification de l'économie, réduction de l'impôt sur le revenu, maintien de la responsabilité financière et investissement dans les emplois et la prospérité — ont contribué à renforcer les bases d'une croissance continue au Nouveau-Brunswick. De telles réalisations procureront plus d'emplois et une plus grande prospérité aux gens du Nouveau-Brunswick. Toutefois, de tels résultats ne seront possibles que si nous continuons de prendre les décisions financières et d'exercer la discipline financière voulues pour vivre selon nos moyens afin que nous puissions investir dans les emplois, la croissance et la prospérité en application de notre plan de prospérité à long terme.

Mise à jour financière pour 2003-2004

Monsieur le président, voilà qui m'amène à la mise à jour financière pour 2003-2004.

En décembre, le gouvernement a dit aux gens du Nouveau-Brunswick que la province était aux prises avec un défi financier de taille pendant l'année financière 2003-2004 et qu'il serait difficile d'équilibrer le budget. Parmi les facteurs signalés figuraient l'affaiblissement des économies nationale et provinciale pendant l'année, la hausse des coûts des soins de santé et une augmentation de la charge de retraite.

Malgré des pressions tout au long de l'année, nous avons maintenu notre discipline financière. Nous avons pris des mesures additionnelles pour gérer rigoureusement les dépenses et nous avons réalisé des économies et des gains d'efficience.

En conséquence, selon les prévisions actuelles, les dépenses globales seront inférieures de 14,0 millions de dollars aux sommes budgétées, même si nous avons investi 57,5 millions de plus qu'il n'était prévu pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées.

Selon les prévisions, les recettes globales seront inférieures de seulement 42,7 millions aux sommes budgétées, même si la province a dû faire face à une réduction de 112,7 millions des paiements de péréquation par rapport aux sommes budgétées.

Comme il a été indiqué dans le budget de l'année écoulée, le reliquat du Fonds de stabilisation financière sera épuisé pour contribuer à stabiliser la situation financière de la province en 2003-2004 et assurer la prestation continue de services aux gens du Nouveau-Brunswick.

En conséquence, nous prévoyons maintenant un déficit de 21,3 millions de dollars en 2003-2004 aux fins de la politique budgétaire et une augmentation de la dette nette de 123,2 millions. Au moment de préparer le budget, nous avons prévu un excédent de 7,5 millions de dollars aux fins de la politique budgétaire. Si nous n'avions pas pris des mesures correctives, le déficit aurait été beaucoup plus élevé et beaucoup plus important pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Malgré de tels faits, Monsieur le président, j'ai le plaisir de signaler que le gouvernement s'acquittera de ses obligations aux termes de la *Loi sur le budget équilibré*, et qu'un excédent cumulatif de 161,8 millions de dollars est prévu sur la période de 2000-2001 à 2003-2004. Contrairement au gouvernement précédent, nous avons tenu notre engagement d'équilibrer le budget sur une période de quatre années. Au moment d'amorcer une nouvelle période d'équilibre budgétaire, nous nous efforcerons maintenant d'équilibrer le budget, une fois de plus, sur la période de quatre années qui vient, dans le cadre de notre engagement continue à l'égard de la responsabilité financière, au nom des contribuables du Nouveau-Brunswick.

Perspectives financières pour 2004-2005

Monsieur le président, je passe maintenant aux perspectives financières pour 2004-2005. Notre gouvernement travaille assidûment afin d'affronter le défi financier qui se présente au Nouveau-Brunswick.

Nous avons procédé de deux façons principales.

Premièrement, nous avons cerné les principales solutions financières qui s'offrent à la province. Nous avons constitué un comité du Cabinet, le Comité sur la maximisation des ressources, chargé d'évaluer environ 600 programmes et services gouvernementaux afin d'assurer des gains d'efficience et des économies au chapitre des activités gouvernementales et de trouver de nouvelles façons novatrices de dispenser les services. Le processus a abouti à la rédaction d'un document de consultation prébudgétaire qui présente des solutions précises au défi financier.

Deuxièmement, nous avons demandé aux gens du Nouveau-Brunswick leurs opinions et leurs suggestions relativement à chaque solution. Nous avons fourni des projections financières aux gens et nous avons expliqué les conséquences de ne pas relever le défi financier. Nous avons demandé aux gens du Nouveau-Brunswick quelle solution ils préféraient et quelles étaient leurs suggestions précises pour aider à atteindre nos objectifs financiers, économiques et sociaux.

Le document de consultation prébudgétaire a signalé que, pour 2004-2005, les besoins au titre des dépenses dépassaient considérablement les recettes prévues. À moins de mesures correctives, la province se trouvait devant un défi financier d'environ 300 millions de dollars. La situation a été confirmée après le dévoilement le mois dernier de nouvelles prévisions des transferts fédéraux.

Tout au long du processus de consultation prébudgétaire, Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick se sont exprimés dans neuf tribunes publiques qui ont attiré une assistance nombreuse, à des rencontres avec des groupes d'intérêts spéciaux, au moyen de lettres et de courriels, ainsi que sur le site Web public du gouvernement. En tout, plus de 2 000 suggestions ont été faites. Nous remercions tous les participants et participantes d'avoir exprimé leurs opinions, et je tiens à vous assurer que chaque intervention a été examinée.

Qu'avons-nous entendu, Monsieur le président? Une variété de solutions nous ont été proposées. Certaines d'entre elles aideraient à relever le défi financier alors que d'autres, en fait, l'aggraveraient. Des thèmes communs sont ressortis du processus :

- La population du Nouveau-Brunswick veut que ses programmes sociaux soient maintenus.
- La population du Nouveau-Brunswick croit qu'il est possible de réaliser des gains d'efficience partout dans l'appareil gouvernemental afin de financer les soins de santé, l'éducation et d'autres priorités.
- La population du Nouveau-Brunswick est prête à accepter certaines augmentations des recettes pour protéger ses services.

Selon les prévisions, les recettes se chiffreront à 5,729 milliards de dollars en 2004-2005, ce qui représente une croissance de 152,6 millions de dollars, ou 2,7 % de plus, par rapport à 2003-2004.

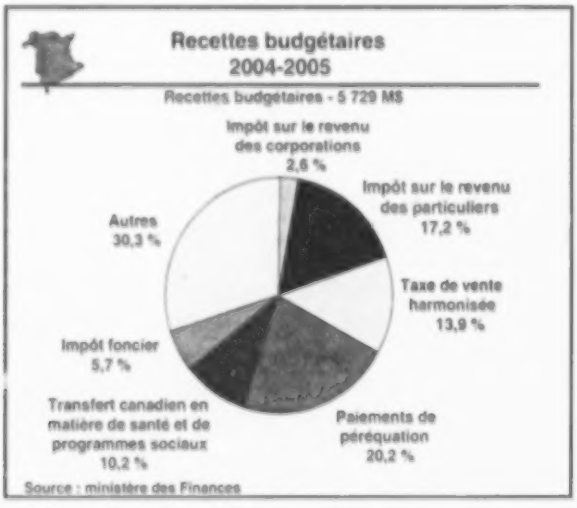
Recettes budgétaires
2004-2005
Recettes budgétaires - 5 729 M$
Impôt sur le revenu des corporations 2,8 %
Impôt sur le revenu des particuliers 17,2 %
Taxe de vente harmonisée 13,9 %
Paiements de péréquation 20,2 %
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux 10,2 %
Impôt foncier 5,7 %
Autres 30,3 %
Source : ministère des Finances

Les dépenses pour 2004-2005 sont estimées à 5,727 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 128,9 millions, ou 2,3 % de plus, d'une année à l'autre.

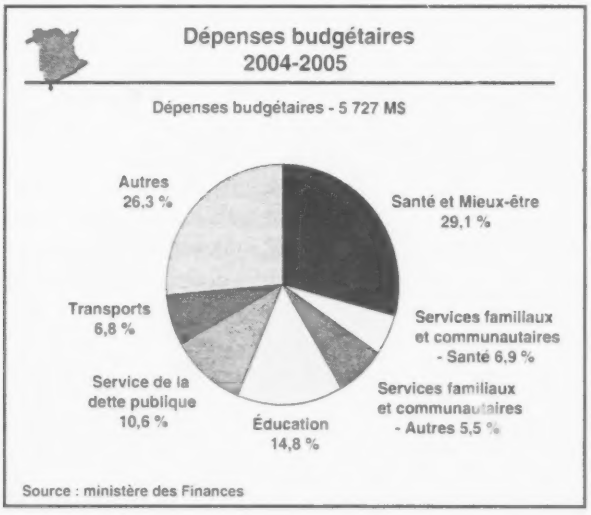

En conséquence, j'ai le plaisir d'annoncer que le budget pour 2004-2005 sera équilibré et comprendra une légère réduction de 2,4 millions de la dette nette ainsi qu'un excédent de 54,3 millions de dollars aux fins de la comptabilité.

Santé financière du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, le gouvernement a fait des progrès considérables pour ce qui est d'améliorer la santé financière de la province. Ces progrès ont été reconnus dans le rapport du vérificateur général et se reflètent dans le soutien continu des agences de notation. Le budget d'aujourd'hui nous engage encore plus dans la voie de l'amélioration.

Dans le rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour 2003, la viabilité est définie comme « la mesure dans laquelle l'état des finances d'un gouvernement lui permet de maintenir ses programmes existants et de s'acquitter de ses obligations actuelles envers ses créanciers, sans accroître le fardeau que la dette fait peser sur l'économie ». Le changement dans la dette nette et le rapport dette nette-PIB sont désignés comme critères clés d'appréciation, sous l'angle de la viabilité, de la santé financière de la province.

Depuis la présentation de notre premier budget, nous avons réduit la dette nette de la province de plus de 90 millions de dollars. Notre rapport dette nette-PIB continue de s'améliorer puisqu'il est passé de 36,4 % en 1999-2000 à un pourcentage estimé à 29,8 % en 2004-2005. De plus, les frais du service de la dette en pourcentage des dépenses globales pour 2003-2004 et 2004-2005 sont au niveau le plus bas depuis deux décennies.

Le gouvernement continuera de mettre l'accent sur la réduction de la dette nette, ce qui est conforme aux objectifs fixés dans notre plan de prospérité décennal et dans notre document de politique, *Visons plus haut. Allons plus loin.*

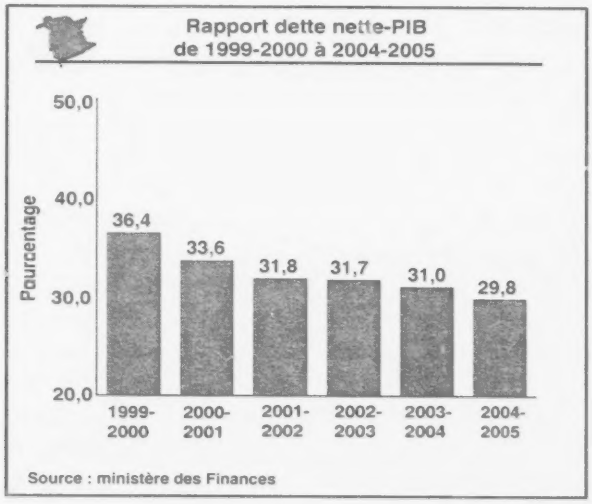

En outre, les trois grandes agences de notation ont confirmé la cote de crédit du Nouveau-Brunswick. Moody's a non seulement confirmé en février 2003 notre cote A1, mais elle a aussi révisé à la hausse notre perspective en la faisant passer à positive. DBRS a confirmé en novembre notre cote A et notre perspective positive, puis Standard & Poor's a confirmé notre cote AA- assortie d'une perspective de stabilité. De tels indicateurs importants indiquent que les agences de notation font confiance au plan financier du Nouveau-Brunswick. Pour garder leur confiance, nous devons faire preuve de discipline financière et nous le ferons. C'est la marque du budget d'aujourd'hui.

Cotes de crédit en vigueur en mars 2004

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	**AAA**
Ontario	AA	Aa2	**AA**
Colombie-Britannique	AA-	Aa2	**AA (faible)**
Manitoba	AA-	Aa2	**A (élevée)**
Nouveau-Brunswick	**AA-**	**A1**	**A**
Québec	A+	A1	**A**
Saskatchewan	A+	Aa3	**A**
Île-du-Prince-Édouard	A	A2	**A (faible)**
Nouvelle-Écosse	A-	A3	**A (faible)**
Terre-Neuve-et-Labrador	A-	A3	**BBB**

Vivre selon nos moyens

Monsieur le président, en janvier, le premier ministre Lord a prononcé le discours sur l'état de la province. Il a déclaré : « Nous pouvons faire et nous ferons les choix qui s'imposent pour composer avec notre situation financière et vivre selon nos moyens, tout en continuant à assurer les soins de santé et l'éducation de qualité dont la population du Nouveau-Brunswick a besoin et qu'elle réclame. »

Voilà ce que vise le budget d'aujourd'hui. Vivre selon nos moyens. Mettre l'accent sur les priorités.

Les mesures que nous avons prises afin de corriger le déséquilibre entre les dépenses et les recettes prévues garantissent que nous continuerons de vivre selon nos moyens.

Le budget d'aujourd'hui prévoit des mesures réelles et concrètes en vue d'harmoniser nos dépenses et nos recettes. Elles contribueront à assurer la prospérité de la province maintenant et dans l'avenir. En même temps, le budget présenté aujourd'hui met nettement l'accent sur les priorités absolues du gouvernement et de la population du Nouveau-Brunswick : les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité.

Pour relever le défi financier exposé dans notre document de consultation publié en janvier, le gouvernement a pris une série de décisions difficiles mais nécessaires afin de réduire les dépenses et d'augmenter certaines recettes non fiscales.

Réduction des dépenses

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit au cours de nos consultations prébudgétaires que, selon eux, des économies pourraient être réalisées sur le plan administratif et des ressources pourraient être réaffectées aux soins de santé de première ligne et aux salles de classe, où elles sont les plus utiles. Nous sommes d'accord et nous avons pris des mesures énergiques.

Le budget permet de réaliser des gains d'efficience dans les activités gouvernementales et d'éliminer le chevauchement et le double emploi. Dans les domaines non prioritaires, nous avons décidé de supprimer ou de réduire le financement de certains programmes du gouvernement et nous avons refusé une série de nouvelles demandes de dépenses.

En conséquence, les économies et les gains d'efficience en question serviront à relever notre défi financier et à améliorer la prestation des services et des soins de première ligne, plutôt que les services administratifs. Les services prioritaires de première ligne seront non seulement maintenus, mais, en fait, ils seront améliorés.

De telles décisions se traduiront par l'élimination d'environ 750 postes dans les services publics. La mesure rendra plus abordables les services publics financés par les contribuables, puisque des postes qui ne sont plus nécessaires seront abolis. Les décisions donneront également lieu au regroupement de certains bureaux et à la fermeture de certains autres.

Toutefois, le nombre réel de pertes d'emploi sera inférieur à celui des postes abolis. Nous abolirons environ 130 postes actuellement vacants. Nous mettrons en oeuvre un programme ciblé de retraite anticipée. Nous offrirons aussi une indemnité de départ et établirons un programme visant à réaffecter le personnel touché vers d'autres postes actuellement vacants et vers des postes qui deviendront vacants avec le temps. De plus, des programmes d'aide au personnel seront offerts à toutes les personnes touchées par les mesures.

Augmentation des recettes

Monsieur le président, un autre élément visant à apporter une solution au défi financier a été la décision d'augmenter certaines recettes non fiscales.

J'aimerais souligner trois types de recettes non fiscales.

Nous incluons dans notre budget de 2004-2005 toute la part du Nouveau-Brunswick de l'investissement non renouvelable de 2 milliards de dollars dans les soins de santé, que le gouvernement fédéral a récemment annoncé, ce qui se traduit par 46,9 millions de plus pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées.

Nous accroîtrons les recettes non fiscales en augmentant certains droits afin de récupérer une plus grande part du coût de la prestation des services connexes. Les mesures généreront 16,8 millions de plus. Monsieur le président, je tiens à ce qu'il soit clair qu'aucun droit ne sera augmenté de manière telle qu'il excéderait le coût de la prestation du service.

Enfin, nous augmenterons les amendes et les pénalités qui sont du ressort de l'ensemble des ministères, par exemple pour les infractions à la *Loi sur les véhicules à moteur,* ce qui générera des recettes additionnelles de 6,1 millions de dollars. Ensemble, les mesures nous permettront de canaliser davantage d'argent afin de contribuer au financement des soins de santé, des soins aux personnes âgées et de l'éducation.

Restriction salariale

Monsieur le président, afin d'atteindre nos objectifs budgétaires globaux et d'aider à protéger les emplois et les services, le gouvernement a décidé de mettre en oeuvre une politique de restriction salariale.

Le gouvernement préfère respecter toutes les conventions collectives en vigueur et le processus de négociation collective, pourvu que nous puissions atteindre nos objectifs globaux. Nous préférons les règlements négociés. Le présent budget ne prévoit pas de réductions salariales. Toutefois, il ne prévoit pas de fonds pour des augmentations salariales générales.

Le gouvernement reconnaît le travail qu'accomplit son personnel, et nous respectons les services dévoués que rend ce dernier au nom du gouvernement et de la population de la province. Par ailleurs, le gouvernement comprend l'importance que son personnel accorde au processus de négociation collective libre. C'est pourquoi le gouvernement a sollicité la collaboration des représentantes et représentants des syndicats des services publics.

Afin de parvenir à la stabilité à long terme de la rémunération, qu'il nous faut pour contenir les dépenses, nous demandons aux syndicats des services publics d'accepter des augmentations salariales faibles, voire nulles, cette année et de modestes augmentations les années suivantes, au fur et à mesure que notre situation financière s'améliorera.

Les postes spécialisés qu'il est à l'évidence nécessaire de doter et de maintenir pourront faire l'objet d'augmentations salariales au titre des conventions collectives négociées.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est renommé pour la qualité de ses services publics. Nous continuerons de collaborer avec notre personnel professionnel en vue de fournir les programmes et services nécessaires aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers du savoir-faire de notre personnel et nous continuerons de collaborer avec lui pour réaliser le mandat de notre gouvernement.

En tout, les réductions des dépenses, conjuguées aux mesures de restriction salariale, donneront lieu à des économies d'environ 266 millions de dollars par rapport aux pressions en matière de dépenses auxquelles nous étions confrontés il y a quelques mois.

Monsieur le président, les mesures énoncées dans le budget d'aujourd'hui aideront à garantir la protection de nos programmes sociaux essentiels. Des moyens d'améliorer l'efficience ont été cernés dans tout l'appareil gouvernemental pour assurer un financement adéquat de nos domaines prioritaires. Des mesures limitées productives de recettes sont instaurées afin de protéger les services. L'ensemble de notre secteur public deviendra plus abordable pour les contribuables sans l'imposition de nouveaux impôts ou de nouvelles taxes et sans augmentations fiscales.

Les mesures que nous avons annoncées aujourd'hui étaient nécessaires pour que nous puissions continuer de vivre selon nos moyens. Toutefois, notre travail est loin d'être terminé. Le budget d'aujourd'hui est une autre étape importante en vue d'accroître l'efficience, l'efficacité et l'abordabilité des services publics.

Au cours des prochains mois, nous prendrons d'autres mesures en vue du regroupement et de la fusion des services communs dans tout l'appareil gouvernemental, tels que les ressources humaines, la technologie de l'information ainsi que les services financiers et l'administration. Les mesures toucheront les parties I, II et III du gouvernement.

Une autre initiative que nous prendrons est un inventaire des éléments d'actif publics nécessaires. Nous commencerons par examiner à fond le réseau des parcs provinciaux. L'examen déterminera si nous devons nous départir de certains éléments d'actif excédentaires en faveur d'autres paliers de gouvernement ou du secteur privé afin de générer des recettes additionnelles. De plus, le gouvernement continuera d'examiner d'autres méthodes de prestation des services afin d'offrir une meilleure valeur aux contribuables.

Accent sur les priorités

Monsieur le président, depuis son entrée en fonction, le gouvernement actuel a continué de mettre fortement l'accent sur les priorités, et le budget de 2004-2005 en témoigne.

Dans notre premier budget, en 2000-2001, le gouvernement a dû relever un défi financier de taille. Nous avions hérité de l'ancien gouvernement d'un déficit structurel considérable. À l'époque, nous avons décidé de corriger le problème. Les faits montrent que nous avons réussi. Pour régler le problème, nous nous sommes posé des questions fondamentales. Finançons-nous les soins de santé ou des entreprises parasites? Investissons-nous dans l'achat de livres pour les élèves ou dans une bureaucratie gouvernementale accrue? Réduisons-nous les taxes et impôts ou créons-nous davantage de programmes?

Au cours de la préparation du budget présenté aujourd'hui, nous en sommes venus à nous poser les mêmes questions fondamentales. De fait, nous avons consulté les gens du Nouveau-Brunswick à cet égard. La conclusion tirée alors est la même aujourd'hui. Nos priorités demeurent les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité. Ce sont également les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Quels sont les résultats? Selon les prévisions, les dépenses par personne au chapitre des soins de santé et des soins aux personnes âgées s'élèveront en 2004-2005 à 2 748 $, ce qui représente une augmentation de 47,1 % par rapport au montant de 1 868 $ en 1998-1999. Les dépenses directes par élève de la maternelle à la 12^{e} année se chiffrent actuellement à 6 232 $, par rapport à 4 829 $ en 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 29,0 %. En outre, grâce en partie au taux d'impôt applicable à la petite entreprise le plus bas du Canada et à d'autres initiatives visant la prospérité, plus de gens du Nouveau-Brunswick que jamais auparavant ont un emploi actuellement.

Investissement dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui verra un investissement record de 2,06 milliards de dollars dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées. La somme représente une augmentation de 5,2 % par rapport au montant de dépenses révisées de 2003-2004. Cela inclut les dépenses liées à la santé, tant au compte ordinaire qu'au compte de capital, du ministère de la Santé et du Mieux-être ainsi que du ministère des Services familiaux et communautaires.

Grâce au présent budget, nous continuerons d'investir dans les initiatives prioritaires, y compris le renouvellement et la réforme de notre système de soins de santé. Afin de mettre l'accent sur nos priorités, nous rationaliserons la croissance de secteurs de programmes et nous réaliserons des économies d'ordre administratif. En conséquence, davantage de recettes seront affectées aux soins et aux services de première ligne et moins à l'administration.

Le budget de 2004-2005 comprend :

- un financement de 905,9 millions de dollars sous Services hospitaliers, soit une augmentation de 17 millions par rapport aux dépenses révisées de 2003-2004 ;
- un financement de 376,4 millions de dollars pour l'élément Assurance-maladie, soit une augmentation de 9,8 % par rapport à 2003-2004 ;
- un total de 132,0 millions de dollars sous Régime de dispensation gratuite des médicaments sur ordonnance, soit une augmentation de 12,7 % par rapport aux dépenses révisées de 2003-2004 ;
- un financement de 396,6 millions de dollars pour les services de santé communautaires du ministère des Services familiaux et communautaires, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à l'année financière en cours.

Le plan provincial de la santé sera présenté pendant l'année financière 2004-2005 et énoncera le cadre de mise en oeuvre de notre vision des soins de santé communautaires axés sur les malades. Le plan se traduira par des services de santé améliorés visant à répondre aujourd'hui et dans l'avenir aux besoins en matière de soins de santé des gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement maintient son engagement à fournir aux gens du Nouveau-Brunswick une gamme complète de services de soins de santé qui sont efficients, efficaces et abordables à long terme.

Un financement additionnel de 2,5 millions de dollars sera investi cette année dans une stratégie de lutte contre le cancer au Nouveau-Brunswick. Sur une période de deux années, une nouvelle structure de gouverne, le Réseau du Nouveau-Brunswick de lutte contre le

cancer, sera mise en oeuvre. Dans le cadre de l'initiative, un chef de file du réseau provincial de lutte contre le cancer sera nommé, l'infrastructure nécessaire sera mise en place, et un conseil consultatif provincial de lutte contre le cancer sera constitué.

De plus, nous instaurerons un plan d'action pour la stratégie du mieux-être, d'une valeur de 500 000 $, dans le but de réduire l'obésité chez nos enfants et nos jeunes. La stratégie visera à promouvoir des modes de vie sains, à accroître le niveau d'activité physique, à promouvoir une saine alimentation, à réduire l'usage du tabac et la consommation d'alcool ainsi qu'à améliorer la santé mentale. Les investissements que nous faisons dans la promotion du mieux-être constituent des investissements dans la santé et la qualité de vie de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Un autre investissement important pour l'année qui vient est un financement de 4,0 millions de dollars en vue d'améliorer les services d'ambulance. L'initiative constituera la prochaine étape d'un processus qui fera en sorte que les services paramédicaux de soins primaires deviendront la norme minimale des soins au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une composante importante de la réforme et du renouvellement des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

En même temps, Monsieur le président, nous reconnaissons que l'argent seul ne résoudra pas nos problèmes en matière de soins de santé. Des changements s'imposent. Nous avons déjà amorcé une réforme du système de soins de santé au Nouveau-Brunswick. Nous continuerons aussi de collaborer avec d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux à une question si importante.

Investissement dans l'éducation et les enfants

Monsieur le président, Investir dans la population est un des quatre piliers de notre plan de prospérité. Assurer à nos enfants des possibilités d'apprentissage de qualité est la meilleure façon d'investir directement dans notre avenir.

Le budget d'aujourd'hui prévoit un investissement record de 1,15 milliard de dollars dans l'éducation et les enfants, soit une augmentation de 2,4 % par rapport aux dépenses révisées pour 2003-2004.

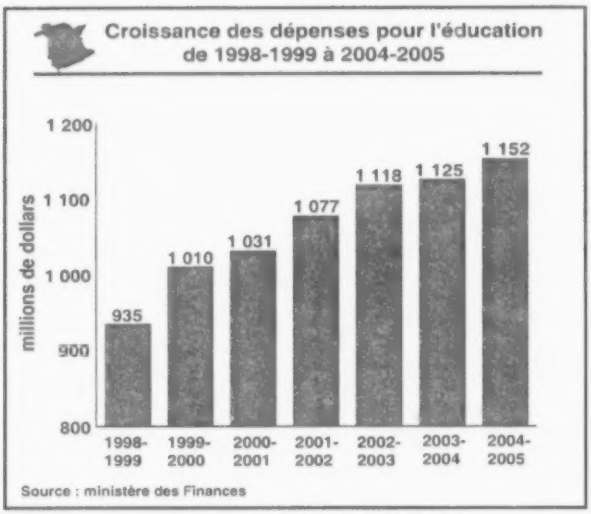

Même en cette période de contraintes budgétaires, nous intensifions notre engagement à l'égard de l'éducation. C'est la base d'un Nouveau-Brunswick compétitif et compatissant. Notre succès collectif se mesure au degré de préparation de nos enfants à vivre dans le monde d'aujourd'hui et à travailler dans l'économie de demain.

En partant d'un tel principe, nous devons concentrer nos ressources là où elles peuvent avoir l'incidence la plus positive sur les élèves : dans la salle de classe. Pour ce faire, la croissance dans d'autres secteurs de programmes sera rationalisée, et des économies seront réalisées en matière d'administration. En conséquence, davantage d'argent sera affecté aux salles de classe et moins à l'administration. Voilà comment nous mettrons l'accent sur nos priorités.

Même si notre système scolaire enregistrera cette année une baisse des inscriptions de 1,4 %, soit 1 608 élèves de moins, un financement s'élevant à 736,4 millions de dollars est fourni pour les classes de la maternelle à la 12^{e} année, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2003-2004. La somme inclut un financement additionnel pour des initiatives prises dans le cadre du Plan d'apprentissage de qualité.

Monsieur le président, notre Plan d'apprentissage de qualité a été dévoilé il n'y a pas plus d'un an. C'est un plan stratégique de 10 ans visant à façonner un système d'instruction publique de calibre mondial qui favorise l'excellence et le rendement en tout temps. Nous respecterons les engagements que nous avons énoncés dans le Plan d'apprentissage de qualité.

Au cours de la première année, nous avons commencé par mettre l'accent sur la littératie en début de scolarité. À l'appui de l'initiative, nous avons recruté 125 mentors en littératie et versé plus de financement pour les textes de lecture en salle de classe. Nous avons branché toutes les écoles à Internet à haut débit et doté tous les élèves d'une carte de bibliothèque afin d'aider à créer un contexte propice à l'apprentissage. En décembre, nous avons renouvelé notre engagement à l'égard du programme d'infrastructure Écoles saines, en annonçant un nouveau programme de quatre années et de 100 millions de dollars.

Aujourd'hui, nous continuerons à réaliser notre plan.

Monsieur le président, l'engagement énoncé dans le Plan d'apprentissage de qualité était d'ajouter sur quatre années 500 postes d'enseignement permanents, à raison de 125 au cours de chaque année. En 2004-2005, nous accélérerons le processus en ajoutant 200 nouveaux postes d'enseignement. En conséquence, nous aurons créé 325 nouveaux postes d'enseignement au cours des deux premières années.

Au total, 125 postes d'enseignement seront ajoutés au système scolaire en 2004-2005 afin de mettre l'accent sur le domaine prioritaire qu'est la littératie en début de scolarité pour les élèves de la maternelle à la 3e année. En même temps, les districts scolaires auront ainsi la souplesse de répondre aux besoins en mathématiques, en sciences, en éducation physique et au chapitre des activités de francisation des enfants des ayants droit.

En outre, 75 autres postes d'enseignement seront ajoutés cette année en vue d'aider les écoles à répondre aux besoins particuliers des élèves. La mesure contribuera à aborder des questions liées à la composition des salles de classe et permettra aux districts scolaires de concentrer des ressources d'enseignement additionnelles dans la salle de classe afin de répondre aux besoins de tous les élèves.

Il s'agit d'un élément clé de notre engagement, dans le Plan d'apprentissage de qualité, à concentrer les ressources dans les salles de classe afin de mieux fournir une gamme de services éducatifs à tous les élèves ainsi que de stimuler et d'appuyer les élèves dont les besoins en éducation varient grandement.

Depuis 1999, nous prenons des mesures pour que les écoles aient accès aux fournitures de base, à la faveur d'un fonds complémentaire annuel de 1 million de dollars. J'annonce aujourd'hui la création d'un Fonds de ressources pédagogiques de qualité de 10 millions de dollars. Au cours des quatre prochaines années, nous ajouterons chaque année 2,5 millions pour les fournitures et ressources destinées aux élèves et au personnel enseignant. La mesure aidera à procurer aux écoles de meilleures fournitures de salles de classe afin d'accueillir les élèves dans un milieu positif d'apprentissage.

Nous créerons aussi un Fonds d'amélioration de l'infrastructure technologique de qualité, doté de 1,8 million de dollars. Ce fonds aidera nos écoles à faire une meilleure utilisation éducative de notre capacité en technologie de l'information en assurant à nos élèves et à notre personnel enseignant l'infrastructure et le soutien technique dont ils ont besoin.

Monsieur le président, le taux de participation à l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick est parmi les plus élevés du Canada. Nous continuerons d'améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et l'éducation de qualité pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous réaffirmons notre engagement à l'égard des objectifs en question en renouvelant notre engagement à augmenter le financement de 13 % sur quatre années.

Le budget d'aujourd'hui prévoit notre cinquième augmentation de suite du financement des universités du Nouveau-Brunswick, soit une augmentation de 2 % du financement de fonctionnement pour 2004-2005.

De plus, nous mèneront à terme notre programme pour l'infrastructure universitaire, d'une valeur de 15 millions, en investissant la dernière tranche de 5 millions en 2004-2005. La somme permettra aux universités d'offrir un milieu d'apprentissage et de recherche de qualité grâce à des investissements stratégiques pour améliorer leurs infrastructures matérielle et technologique.

Les universités du Nouveau-Brunswick profiteront aussi d'une exonération de l'impôt foncier pour la plupart de leurs biens, instaurée au début de l'année.

Monsieur le président, investir dans le développement de la petite enfance, l'apprentissage précoce et les services de garderie est une autre priorité du gouvernement. Le fait d'aider les enfants à avoir le meilleur départ dans la vie constitue un élément clé de notre engagement envers les politiques axées sur la famille. J'ai le plaisir d'annoncer que nous investirons une somme record de 5,7 millions de dollars dans des initiatives qui profiteront directement aux garderies. La somme comprend 4 millions afin de continuer à améliorer le salaire et les conditions de travail du personnel des garderies et 1,3 million pour sa formation.

Nous savons bien l'importance d'améliorer la qualité de nos garderies et nous savons tout aussi bien l'importance d'améliorer l'abordabilité des services de garde d'enfants pour les familles qui travaillent. Voilà pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer que nous investirons une somme additionnelle de 1,7 million, pour un total de 8 millions de dollars par année, au titre du Programme d'aide pour les services de garderie.

Monsieur le président, notre bilan en matière de soins de santé, de soins aux personnes âgées et d'éducation, y compris les dépenses en capital, est éloquent. Depuis 1999, le nouveau financement cumulatif s'élève à environ 2,4 milliards de dollars pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées et à 0,9 milliard pour l'éducation. Par ailleurs, les autres dépenses gouvernementales ont été réduites de 0,3 milliard de dollars.

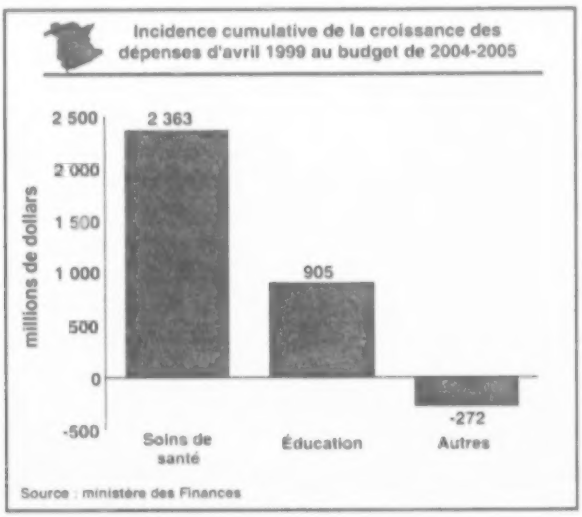

Le gouvernement a pris l'engagement d'investir dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation 75 % de toutes les nouvelles dépenses pour les programmes. Le budget d'aujourd'hui va bien au-delà d'un tel objectif.

Investissement dans les emplois et la prospérité

Monsieur le président, investir dans les emplois et la prospérité est une priorité clé du gouvernement actuel. Notre plan de prospérité décennal énonce le cadre d'un Nouveau-Brunswick plus prospère.

Bâtir l'infrastructure stratégique est un pilier clé de notre plan de prospérité. En décembre, le gouvernement a déposé son budget de capital pour 2004-2005, qui se chiffrait à 375,8 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 25,4 % par rapport au chiffre révisé de 2003-2004.

Les investissements prévus dans le budget de capital de 2004-2005 sont stratégiques et ciblés. Ils contribueront à renforcer notre compétitivité, à améliorer la santé et la sécurité publiques et à rehausser la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Les priorités visées par les dépenses en capital comprennent les soins de santé, l'éducation, les transports, l'infrastructure municipale ainsi que la sécurité et la sûreté des gens du Nouveau-Brunswick.

Choisir l'innovation est un autre pilier de notre plan de prospérité. Le gouvernement s'est donné pour objectif de devenir un chef de file mondial de l'économie numérique au moyen de sa stratégie globale eNB.ca. Une somme globale de 10,9 millions de dollars est prévue dans le budget d'aujourd'hui en application d'une initiative triennale qui vise à étendre l'accès à haut débit à la plupart des collectivités du Nouveau-Brunswick.

D'ici 2006, grâce à un partenariat avec le gouvernement fédéral et Aliant, 90 % des gens du Nouveau-Brunswick et 95 % des entreprises de la province auront accès à Internet à haut débit. Le potentiel de la technologie de la communication à haut débit contribuera à renforcer nos collectivités rurales et notre province en élargissant les possibilités d'apprentissage en ligne, de cyberaffaires, de soins de santé en ligne et d'autres services en ligne.

Le budget de 2004-2005 prévoit 2,5 millions de dollars supplémentaires pour l'exploration de pointe au Camp minier de Bathurst. Il s'agit de la deuxième année d'un partenariat triennal avec le secteur privé, aux termes duquel un investissement totalisant jusqu'à 15 millions de dollars sera fait dans l'exploration de pointe. La découverte de nouveaux gisements économiquement exploitables au Camp minier de Bathurst pourrait contribuer à maintenir près de 1 000 emplois à Brunswick Mine.

Le gouvernement a aussi réaffirmé son engagement de 19,5 millions de dollars à l'égard du financement de mise en marche, y compris 15,0 millions pour les initiatives de développement économique régional et communautaire et 4,5 millions pour le développement global.

L'année dernière, le gouvernement a augmenté son crédit d'impôt pour la recherche et le développement et a instauré le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

au Nouveau-Brunswick. Nous continuerons à appuyer et à promouvoir les initiatives en question, qui encouragent les nouveaux investissements et qui contribuent à l'avantage compétitif du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, des taux d'impôts compétitifs représentent une pierre angulaire du pilier intitulé Créer un contexte fiscal et commercial compétitif, dans notre plan de prospérité. Le gouvernement a fait des progrès importants en ce qui a trait au régime fiscal du Nouveau-Brunswick. La province a besoin d'impôts compétitifs pour attirer de nouveaux investissements et créer de nouveaux emplois.

J'annonce aujourd'hui des impôts plus bas pour la petite entreprise. À compter du 1er juillet 2004, le taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 3 % à 2,5 % — le plus bas taux du pays. Le même jour, le plafond d'admissibilité au taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 400 000 $ à 425 000 $. Des économies additionnelles de 2,1 millions de dollars découleront de la mesure en 2004-2005, ce qui favorisera la création d'emplois et la croissance économique.

Depuis notre arrivée au pouvoir, Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont profité d'économies cumulatives de 471 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers grâce aux mesures fiscales que nous avons prises. En 2004-2005 seulement, les gens du Nouveau-Brunswick réaliseront des économies de 123 millions de dollars.

Pendant la même période, les entreprises du Nouveau-Brunswick ont profité d'économies cumulatives de 197 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des corporations. Elles réaliseront des économies de 74 millions au cours de l'année 2004-2005 seulement.

Nous nous sommes engagés à réduire encore davantage l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des corporations pour les gens du Nouveau-Brunswick au cours de notre nouveau mandat.

Autres investissements

Monsieur le président, le logement abordable pour les familles et les personnes âgées à faible revenu demeure une question sociale clé au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble du pays. Afin d'aider à résoudre le problème, le budget du ministère des Services familiaux et communautaires comprend une somme additionnelle de 5,2 millions de dollars dans le cadre de l'entente concernant le logement abordable.

Le secteur du logement sans but lucratif est en grande partie géré par des bénévoles et est avantageux pour les familles et les personnes âgées à faible revenu dont il améliore la qualité de vie. De nombreux organismes de logement sans but lucratif sont aux prises avec des défis financiers qui pourraient nuire à leur viabilité dans l'avenir.

Pour redresser la situation, à compter de l'année d'imposition 2005, les organismes de logement sans but lucratif admissibles bénéficieront d'un allégement de l'impôt foncier provincial applicable à leurs ensembles locatifs pour ménage à faible revenu. La mesure

réduira considérablement le fardeau d'imposition foncière des logements locatifs sans but lucratif admissibles. Elle contribuera aussi à augmenter le nombre de logements abordables pour les personnes et les familles à faible revenu.

Le budget d'aujourd'hui prévoit aussi une augmentation de 1,2 million de dollars de la contribution provinciale pour la rémunération du personnel de soutien à domicile. En plus de remplir notre engagement triennal d'augmenter de 1 $ l'heure la contribution provinciale, la mesure assure un financement supplémentaire de 0,4 million de dollars.

La culture est une composante essentielle de la vie communautaire et un stimulant puissant pour la prospérité sociale et économique de toute notre province. Nous respecterons un autre engagement en affectant 720 000 $ comme dernière tranche de notre engagement triennal de 2,8 millions de dollars en vue d'accroître le financement de la culture au titre de notre Politique culturelle.

Monsieur le président, les municipalités continuent de rechercher une prévisibilité et une stabilité accrues en ce qui a trait au financement de la subvention sans condition aux municipalités. En exécution du budget d'aujourd'hui, le montant global du financement sera maintenu au niveau actuel de 60,4 millions de dollars en 2005, en 2006 et en 2007. Nous reconnaissons les défis auxquels doivent faire face les municipalités afin de dispenser des services publics appropriés sans imposer un fardeau fiscal excessif. Nous devons faire face aux mêmes défis. Néanmoins, le gouvernement a décidé de ne pas récupérer le remboursement de TPS que le gouvernement fédéral accorde aux villes.

Le gouvernement met un accent stratégique sur l'amélioration de l'infrastructure municipale et rurale. Une somme totale de 14,5 millions de dollars est prévue au budget de capital, surtout pour assurer la salubrité de l'eau potable et des systèmes de gestion des déchets plus efficaces, ainsi que contribuer à assumer les coûts liés aux projets relatifs aux systèmes d'eau et d'eaux usées dans les municipalités.

Conclusion

Monsieur le président, le budget de 2004-2005 est le premier de notre nouveau mandat et de la nouvelle période de quatre années d'équilibre budgétaire. Nous avons dû relever un défi financier important afin de présenter le budget d'aujourd'hui. Nous aurions pu choisir de ne pas en tenir compte. Certaines personnes ont demandé une telle démarche. Toutefois, si nous l'avions fait, le Nouveau-Brunswick aurait repris la voie des grands déficits et de la dette croissante. Nous ne laisserons pas une telle situation se produire.

Le budget d'aujourd'hui renforce notre engagement ferme à l'égard de la responsabilité financière et de la volonté de vivre selon nos moyens. Il prévoit un budget équilibré pour 2004-2005 et un excédent cumulatif pendant la période de 2000-2001 à 2003-2004.

Le budget continue d'investir dans les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick, notamment les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, les emplois et la prospérité. Il investit plus d'argent dans les salles de classe et les soins, et moins dans l'administration. Nous vivons selon nos moyens afin de mettre l'accent sur les priorités.

Les initiatives du budget d'aujourd'hui donnent suite à un certain nombre d'engagements énoncés dans la plateforme électorale du gouvernement et le discours sur l'état de la province. Elles comprennent l'ajout de 200 autres postes d'enseignement, un financement pour des services d'ambulance améliorés, un meilleur accès aux services de garderie, le taux d'imposition applicable aux petites entreprises le plus bas du pays et un budget équilibré en 2004-2005. De plus, nous avons plus que respecté notre engagement d'investir au moins 75 % des nouvelles dépenses au titre des programmes dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation. Nous continuerons d'honorer nos engagements envers la population du Nouveau-Brunswick.

Les ministres fourniront de plus amples détails tout au long de la session, durant l'étude des prévisions budgétaires des ministères.

Monsieur le président, relever aujourd'hui le défi financier est dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick pour demain. En continuant de vivre selon nos moyens, nous pourrons investir dans la prospérité et les priorités de la population du Nouveau-Brunswick maintenant et dans l'avenir.

En allant de l'avant, nous continuerons d'examiner des façons de rendre l'appareil gouvernemental plus efficient et efficace pour que les contribuables en aient plus pour leur argent.

Par-dessus tout, nous travaillerons avec les gens du Nouveau-Brunswick en vue d'assurer une plus grande prospérité à toute la population.

Merci.

Annexe : Résumé budgétaire

PLAN BUDGÉTAIRE
ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
2004-2005
Milliers
$

PLAN BUDGÉTAIRE

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2005 Prévisions
Compte ordinaire :	
Recettes	5 363 457
Dépenses	5 268 423
Excédent (Déficit)	95 034
Compte de capital :	
Recettes	44 126
Dépenses	375 800
Excédent (Déficit)	(331 674)
Compte à but spécial :	
Recettes	38 303
Dépenses	37 908
Excédent (Déficit)	395
Organismes de service spécial :	
Recettes	203 118
Dépenses	192 450
Excédent (Déficit)	10 668
Gains du fonds d'amortissement	228 000

ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

(Augmentation) / Diminution de la dette nette	2 423
Investissement brut dans les immobilisations corporelles	295 364
Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles	(42 950)
Charge d'amortissement	(200 556)
Excédent (Déficit)	54 281

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

PLAN BUDGÉTAIRE
2003-2004
Milliers
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2004 Prévisions après retraitement	 2004 Révisées
Compte ordinaire :		
Recettes	5 135 147	5 104 047
Dépenses	5 255 497	5 216 571
Excédent (Déficit)	(120 350)	(112 524)
Compte de capital :		
Recettes	55 685	53 312
Dépenses	296 792	299 679
Excédent (Déficit)	(241 107)	(246 367)
Compte à but spécial :		
Recettes	34 930	37 978
Dépenses	33 709	35 041
Excédent (Déficit)	1 221	2 937
Organismes de service spécial :		
Recettes	184 931	201 376
Dépenses	170 731	191 603
Excédent (Déficit)	14 200	9 773
Gains du fonds d'amortissement	245 000	223 000
(Augmentation) / Diminution de la dette nette	(101 036)	(123 181)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	108 500	101 898
Excédent (déficit) aux fins de la politique budgétaire	7 464	(21 283)

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
2004-2005
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2004 Prévisions	**2004 Révisées**	**2005 Prévisions**
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants	237 300	235 000	239 350
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital	196 000	199 785	241 750
Compte ordinaire	146 630	144 766	140 976
Total des dépenses	342 630	344 551	382 726
Dépenses nettes	105 330	109 551	143 376
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral	44 325	49 310	37 450
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé	61 005	60 241	105 926
TOTAL	105 330	109 551	143 376

Les recettes et les dépenses relatives au Fonds pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick sont incluses dans le compte ordinaire et le compte de capital du plan budgétaire.

Les dépenses au compte de capital liées à l'Agence de gestion des véhicules sont exclues du total des dépenses ci-dessus.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS DE STABILISATION FINANCIÈRE
2004-2005
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2004 Prévisions	**2004 Révisées**	**2005 Prévisions**
Solde d'ouverture	105 500	98 908	0
Dépôt	0	0	0
Gains	3 000	2 990	0
Retrait	(108 500)	(101 898)	0
Solde de clôture	0	0	0

RECETTES CONSOLIDÉES BRUTES
2004-2005
Milliers
$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL	OPÉRATIONS INTER-COMPTES	TOTAL
Agriculture, Pêches et Aquaculture	3 306					3 306
Entreprises Nouveau-Brunswick	19 649	20				19 669
Éducation	26 694		19 219			45 913
Énergie	322					322
Environnement et Gouvernements locaux	3 055		4 920			7 975
Services familiaux et communautaires	65 114	500	5 152			70 766
Finances	4 579 662		56			4 579 718
Gouvernement général	22 900		1 748			24 648
Santé et Mieux-être	35 257	5 500	1 335			42 092
Justice	48 280		449			48 729
Assemblée législative	18					18
Ressources naturelles	80 026	50	2 328			82 404
Bureau du contrôleur	100					100
Autres organismes	260 620					260 620
Sécurité publique	94 029		2 555	4 358		100 942
Société de développement régional	9 333	221		31 560	(15 725)	25 389
Approvisionnement et Services	954		505			1 459
Tourisme et Parcs	3 225			1 009		4 234
Formation et Développement de l'emploi	106 395		36	95 417	(61 535)	140 313
Transports	4 520	37 835		70 774	(70 774)	42 355
TOTAL	5 363 457	44 126	38 303	203 118	(148 034)	5 500 970
Gains du fonds d'amortissement						228 000
RECETTES CONSOLIDÉES BRUTES						5 728 970

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DÉPENSES CONSOLIDÉES BRUTES
2004-2005
Milliers
$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL	OPÉRATIONS INTER-COMPTES	TOTAL
Agriculture, Pêches et Aquaculture	28 487	300				28 787
Entreprises Nouveau-Brunswick	37 897					37 897
Éducation	784 497	1 000	19 219			804 716
Énergie	1 894					1 894
Environnement et Gouvernements locaux	56 261	1 450	5 100			62 811
Bureau du Conseil exécutif	2 387					2 387
Services familiaux et communautaires	709 718		2 700			712 418
Finances	73 953		56			74 009
Gouvernement général	418 152		1 845			419 997
Santé et Mieux-être	1 610 428	30 473	1 335			1 642 236
Relations intergouvernementales et internationales	3 150					3 150
Justice	42 015		449			42 464
Assemblée législative	18 944					18 944
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	185 003					185 003
Ressources naturelles	94 155	1 600	2 378			98 133
Bureau du contrôleur	4 745					4 745
Bureau des ressources humaines	5 371					5 371
Cabinet du premier ministre	1 107					1 107
Sécurité publique	92 616		2 681	4 358		99 655
Société de développement régional	41 069	14 845		32 870	(15 725)	73 059
Service de la dette publique	604 000					604 000
Approvisionnement et Services	90 024	76 882	2 109			169 015
Tourisme et Parcs	25 403	500		931		26 834
Formation et Développement de l'emploi	196 121		36	95 417	(61 535)	230 039
Transports	141 026	248 750		58 874	(70 774)	377 876
TOTAL	5 268 423	375 800	37 908	192 450	(148 034)	5 726 547

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE
2004-2005
Milliers
$

DE PROVENANCE INTERNE	Année se terminant le 31 mars 2004 Prévisions après retraitement	2004 Révisées	2005 Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers	924 100	952 000	983 700
Impôt sur le revenu des corporations	142 300	110 800	149 900
Taxe sur les minéraux métalliques	5 000	2 200	2 200
Impôt foncier provincial	314 764	307 364	326 600
Taxe de vente harmonisée	734 700	801 200	793 700
Taxe sur l'essence et les carburants	237 300	235 000	239 350
Taxe sur le tabac	95 200	97 000	100 000
Taxe sur le pari mutuel	80	80	80
Taxe sur les primes d'assurance	41 300	35 775	36 050
Taxe sur le transfert de biens réels	4 000	4 000	4 200
Taxe sur le capital des grandes corporations	36 400	47 300	47 900
Taxe sur le capital des corporations financières	8 800	8 800	8 800
Total partiel : taxes et impôts	2 543 944	2 601 519	2 692 480
Produits de placements	188 133	164 291	146 928
Licences et permis	98 177	96 484	97 170
Vente de biens et services	204 546	200 569	224 253
Redevances	63 444	68 261	68 199
Recettes des loteries	115 553	117 207	119 925
Amendes et intérêts de pénalités	1 736	1 685	7 835
Recettes diverses	14 362	15 444	14 228
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	3 229 895	3 265 460	3 371 019
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation	1 202 000	1 089 301	1 154 600
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	511 100	521 500	0
Transfert visant la réforme des soins de santé	0	23 750	35 300
Transfert canadien en matière de santé	0	0	385 400
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0	0	196 900
Autres	1 900	1 900	1 900
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada	1 715 000	1 636 451	1 774 100
Subventions conditionnelles – Canada	190 252	202 136	218 338
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	1 905 252	1 838 587	1 992 438
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	5 135 147	5 104 047	5 363 457

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DETTE NETTE
2004-2005
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2003 Réelles	**2004 Révisées**	**2005 Prévisions**
Dette nette au 31 mars de l'année précédente	6 603 581	6 712 995	6 836 176
(Augmentation) / Diminution de la dette nette pour l'année	(109 414)	(123 181)	2 423
Dette nette - fin d'année	6 712 995	6 836 176	6 833 753

Notes